La LIBERTÉ

Vol. 86 n°3 • du 16 au 22 avril 1999 • SAINT-BONIFACE 88 ¢ + taxes

FIERS D'ÊTRE LES AMIS DES JEUX DE 1999

Bon comme le printemps!



photo: Anie Cloutier

La Cabane à sucre de Saint-Pierre-Jolys a de la relève! Rossel Forest, Éric Létourneau, Jacques Duval et Karinne Lambert se sont sucré le bec... et les doigts les 10 et 11 avril, histoire de tester la qualité de la récolte 1999. La Cabane a aussi accueilli des amateurs des produits de l'érable venus d'un peu partout et servi en soirée un repas qui a régalé la communauté.

Sur les ailes d'un ange

Lorsque sœur Pauline Dionne a joint l'ordre des Sœurs de la présentation de Marie, elle ne se doutait pas qu'elle aurait un jour à recoller les ailes des anges.

■ Page 25.

Citation de la semaine

«C'est comme si nous étions toujours à la plaque. Il nous reste encore pas mal à faire avant de se rendre au premier but.»

Le maire de Somerset, Georges Mabon, ne parle pas de baseball, mais bien de l'adhésion de son village à l'Association des municipalités bilingues du Manitoba.

■ Page 5.

Le SOMMAIRE

Comment nous rejoindre?
Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998
Sans frais: 1-800-523-3355
la_liberte@presse-ouest.mb.ca

Pour paver, faut payer

Étendre le système d'égout, paver la rue principale, rénover le poste d'incendie... les Municipalités rurales ont des projets pour 1999-2000. Mais les résidants verront-ils pour autant monter leur compte de taxes?

■ Pages 6 et 7.

OTAN comprendre

Serbes, Croates, Bosniaques, Albanais, Kosovars... Carl Bouchard et Jean Lafontant débroussaillent pour vous les origines du conflit au Kosovo.

■ Page 8.

La loi et vous

Dans l'éducation d'un enfant, où s'arrête le droit des parents et où commence la responsabilité des tribunaux? Des avocats franco-manitobains profitent de la Journée du droit pour aborder le sujet.

■ Page 26.

POLITIQUE

Face à face avec le fédéral

Jean Chrétien veut savoir ce que les résidants des Prairies pensent de son gouvernement. C'est pour cela qu'il a créé le Groupe de travail libéral sur les quatre provinces de l'Ouest.

Pascal DUBÉ

La Société franco-manitobaine (SFM) et le Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) ont rencontré le 7 avril les membres du Groupe de travail libéral du premier ministre sur les quatre provinces de l'Ouest. Le Groupea pour but de relever les forces et les faiblesses des programmes fédéraux en Colombie-Britannique, en Alberta, en Saskatchewan et au Manitoba.

Daniel Boucher, président-directeur général de la SFM et Mariette Mulaire, directrice générale du CDEM, ont rappelé l'importance de l'appui du gouvernement fédéral pour le développement de la communauté francophone. Au cours d'un entretien de près d'une heure, les deux porte-parole ont présenté quelques-uns de leurs projets, fait valoir les programmes qui les aident à atteindre leurs objectifs et identifié les embûches qu'ils doivent surmonter pour arriver à leurs fins.

«Une des choses sur laquelle on a insisté, c'est le soutien du financement de base des organismes, mentionne Mariette Mulaire. Ainsi, on ne dépense pas toutes nos énergies à courir les subventions et à justifier nos projets.»

«En plus de souligner l'importance de leur appui financier, nous avons également demandé aux responsables du comité d'étudier la possibilité de créer des partenariats avec les autres niveaux de gouvernement, ajoute Daniel Boucher. Nous croyons que le fédéral et le municipal gagneraient à s'associer à la Province par exemple dans l'établissement de guichets uniques pour les services à la population. Il y a plusieurs éléments du rapport Chartier qui vont d'ailleurs en ce sens.»

À la recherche de nouvelles idées pour développer le sentiment d'unité nationale, les membres du comité consultatif a semblé très intéressé par de nombreuses initiatives du CDEM. La sénatrice albertaine Joyce Fairbairn, a semblé particulièrement apprécier la formation d'une «Équipe Canada» francophone pour les missions commerciales.

«Les membres du comité semblent avoir été impressionnés par l'énergie que nous dépensons au niveau local afin de créer des produits qui pourront servir la population régionale, provinciale, nationale et même internationale, mentionne Mariette Mulaire. Je crois qu'ils ont compris qu'il était important d'investir un région pour avoir des produits à offrir à l'échelle internationale.

«Une autre chose qu'on a souligné, c'est l'importance du bilinguisme, poursuit-elle. À chaque fois que les porte-parole fédéraux parlent des avantages du bilinguisme à l'extérieur du Québec, ils le font en français. Ce geste à pour résultat que la majorité ne comprend pas ce qu'ils disent et qu'ils ne font que parler à un auditoire déjà converti.»

Il est toujours possible de faire parvenir vos commentaires au président du Groupe de travail du Premier ministre sur les quatre provinces de l'Ouest en écrivant à John Harvard, Édifice de la Confédération, pièce 774, Chambre des communes, Ottawa, K1A 0A6 ou par télécopieur au (613) 992-3199. Vous pouvez aussi utiliser le courrier électronique à l'adresse suivante: harvaj@parl.qc.ca.

Coup d'œil national



Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

La LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef: **Sylviane LANTHIER** • Journalistes: **Anie CLOUTIER, Marc-Éric BOUCHARD, Pascal DUBÉ** et **Daniel BAHUAUD** • Caricaturiste: **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo: **Roxanne BOUCHARD, Stéphanie LÉGARÉ** et **Véronique TOGNERI** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative: **Roxanne BOUCHARD** • Représentant publicitaire: **Marc-Éric BOUCHARD** • Développement de photos: **Hubert PANTEL**.

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone: **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998**.

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

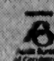
L'adresse Internet: **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique: **la_liberte@presse-ouest.mb.ca**

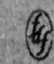
L'abonnement annuel: **Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis:** 90 $ • **Outre-mer:** 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

Envoi de Poste-publications-Enregistrement N° 07996.

ISSN 0845-0455



OPSCOM
Représentation nationale:
1-800-2OPSCOM
(613) 241-5700

Fondation Donatien Frémont

ÉDUCATION

Patrimoine canadien prendra le temps qu'il faut

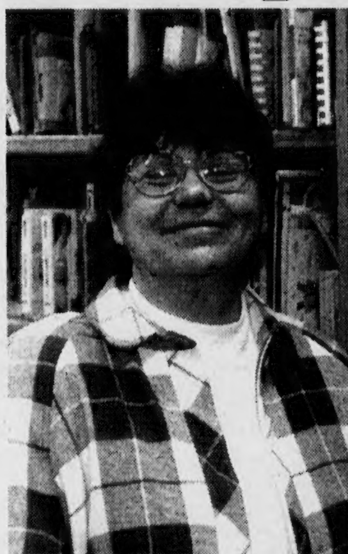
Le CUSB saura bientôt quel sort lui réserve Patrimoine canadien. Mais la DSFM n'est pas au bout de ses peines.

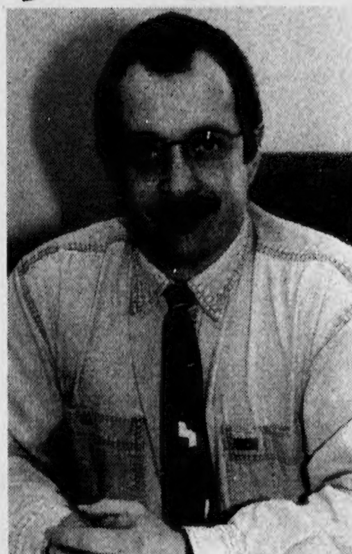
Daniel BAHUAUD

Patrimoine canadien devrait annoncer d'ici-peu ce qu'il réserve en termes de financement pour les nouveaux programmes au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB). L'agent principal pour Identité canadienne de Patrimoine canadien, Diane Leclercq, confirme en effet que le Ministère «espère faire une annonce officielle bientôt.» Si le CUSB peut s'attendre à être éclairé d'ici peu, la Division scolaire franco-manitobaine, pour sa part, risque de rester dans le noir plus longtemps en ce qui concerne le renouvellement de l'entente spéciale sur la gestion scolaire. Patrimoine canadien n'a encore pas déterminé comment seront réparties les sommes supplémentaires consenties dans le récent budget fédéral, et n'a pas entamé de négociations avec la Province à ce sujet

Rappelons que la ministre du Patrimoine canadien Sheila Copps a annoncé en mars que 18 millions $ supplémentaires par année seront injectés au cours des prochains cinq ans pour la mise en œuvre de projets spéciaux en éducation, comprenant des programmes postsecondaires et la gestion scolaire. C'est de cette enveloppe que seront tirés les fonds versés au CUSB et, éventuellement, à la DSFM

Le temps presse pour la DSFM qui doit soumettre à la fin avril son budget 99-2000 au ministère de l'Éducation. Le directeur général de la DSFM, Léo Robert, s'inquiète du silence de Patrimoine canadien. «Nous ne savons même pas si Patrimoine canadien a commencé ses discussions avec la Province, explique-t-il. Nous ne savons pas non plus quelle sorte de financement va être alloué à la DSFM.» Or, la division scolaire doit déposer son budget à la Province ce mois-ci, et à moins que des revenus supplémentaires provenant d'Ottawa ne soient annoncés, ce budget comprendra un déficit prévu de deux millions $.


Hélène D'Auteuil.


Archives La Liberté
Daniel Boucher.

Patrimoine canadien reste muet sur les modalités de renouvellement des ententes spéciales et sur la répartition des 18 millions $, qui doivent être partagés entre neuf provinces et deux territoires. «Il y a eu des discussions préliminaires avec les provinces, explique Diane Leclercq, mais les négociations concernant la répartition des 18 millions $ n'ont pas encore eu lieu et aucune décision n'a été prise par Patrimoine canadien.

«Les sommes sont énormes et doivent être réparties à la grandeur du pays, poursuit-elle. Alors il faut bien les investir. Nous prenons donc le temps qu'il nous faut pour mener à bien le dossier de la gestion scolaire. En ce moment, nous ne sommes pas arrivés à une décision concernant son financement.»

Patrimoine canadien n'ignore pourtant pas l'urgence du dossier. La Société franco-manitobaine (SFM) a fait du lobbying pour la DSFM auprès du Ministère à de nombreuses reprises. «Chaque fois que nous rencontrons Patrimoine canadien ou des représentants de la Province, indique le président-directeur général de la SFM, Daniel Boucher, nous leur rappelons l'urgence du dossier DSFM. Récemment, nous avons eu l'occasion de sensibiliser le ministre de l'Éducation, James McCrae. J'espère que les besoins de la DSFM seront comblés le plus tôt possible.»

À la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP), on craint en plus que les sommes versées par Patrimoine canadien soient insuffisantes pour combler les besoins de la DSFM. La directrice de la FPCP, Hélène d'Auteuil, se dit déçue des montants qui ont été alloués dans le passé à la gestion scolaire. «Les gouvernements sont toujours lents, dit-elle. En plus, 18 millions $ répartis sur neuf provinces et deux territoires, ce n'est pas une somme impressionnante.»


photo: Pascal Dubé

Le point sur le pont

Plus de 700 personnes ont participé aux consultations publiques sur l'avenir du pont Provencher qui se sont tenues les 7, 8 et 10 avril au Centre culturel franco-manitobain, à la Place Portage et à la Fourche. Sur la photo, l'architecte paysagiste de la Ville de Winnipeg, Gary Hilderman, explique certaines caractéristiques des quatre propositions présentées. Les membres du comité consultatif du projet dépouilleront au cours des prochaines semaines les commentaires laissés par les visiteurs et espèrent être en mesure de présenter un premier rapport au conseil municipal de la Ville en mai. En plus des portes ouvertes, plus de 18 000 dépliants expliquant les quatre options retenues ont été distribués aux résidences avoisinantes du pont Provencher. Les gens qui voudraient obtenir une copie du dépliant ou qui veulent en savoir plus peuvent se rendre à l'hôtel de Ville ou encore composer le 986-4681.



BÉNÉVOLAT

Freynet félicité

Edgar Freynet aime sa vie privée et protège jalousement son anonymat. Il ne cherche pas à avoir sa photographie dans le journal et refuse les entrevues. Pourtant, le 21 avril au Centre des congrès de Winnipeg, tous les yeux et lentilles de caméras seront tournés vers lui. En effet, Edgar Freynet se verra remettre le prix du Premier ministre pour son travail bénévole.

Enseignant à la retraite, Edgar Freynet a œuvré au sein de plusieurs organismes charitables comme les Sœurs de la charité, le Maison Saint-François, la Villa Vita, le Coin de l'amitié, le Centre Miriam et le Centre Youville. Le résidant de Saint-Boniface a aussi été pendant deux ans bénévole aux prisons de Headingley et Stony Mountain, travaillé quatre ans à la cuisine populaire de la paroisse Holy Cross et apporté son aide aux réfugiés laotiens de Saint-Boniface.

L'abbé Gérard Dionne, de la Mission catholique laotienne, a appuyé la candidature d'Edgar Freynet. «Ce qui est remarquable, écrit-il, c'est qu'il a su communiquer à d'autres son éveil aux démunis.» Nicole Baudry, directrice du coin de l'amitié ne tarie pas non plus d'éloges pour Edgar Freynet: «Sa noblesse et sa générosité ont grandement contribué au Coin de l'amitié.»

Le principal intéressé, lui, préférerait passer cet honneur sous silence. «J'ai travaillé dans le silence et je veux laisser ça comme ça, indique Edgar Freynet. J'ai aimé faire ce travail dans l'anonymat et je veux continuer de la même façon.»

A. C.

Éditorial

Le fragile équilibre des forces

Les Américains et leurs alliés ont bombardé l'Irak en 1990 parce que Saddham Hussein avait eu la très mauvaise idée d'envahir le Koweït, un royaume qui, sans ses immenses réserves en pétrole et sa position stratégique au Moyen-Orient, ne pèserait pas bien lourd dans la balance internationale. En se lançant à la défense du Koweït, les Américains et leurs alliés n'ont pas d'abord cherché à défendre l'intégrité territoriale de ce pays, ni à protéger les intérêts et les droits de ses habitants. Ils ont plutôt simplement défendu leurs propres intérêts économiques et géo-stratégiques dans cette région du monde déjà bien assez tumultueuse sans que s'y ajoutent les vélléités expansionnistes d'un tyran qu'on tolère tant que les dommages qu'il occasionne sont relativement limités.


par Sylviane LANTHIER

Le Koweït a donc eu de la chance: il détenait des ressources suffisamment précieuses aux yeux de ses alliés pour devenir un pays intouchable. C'est là une chance que ne partage pas de nombreuses contrées et de nombreux peuples de ce monde, où se perpétuent des massacres, où se continuent des guerres civiles, où se bafouent les droits de l'homme, ou se commettent des génocides sous l'œil trop souvent passif de la communauté internationale.

Combien ont souffert au Rwanda avant que l'ONU ne se décide à intervenir pour assurer un minimum de paix et mettre fin à un génocide intolérable? Combien de personnes sont mortes en Algérie au nom de l'intégrisme religieux, sans que la communauté internationale ne fasse autre chose que de déplorer, sympathiser, dénoncer? Et que penser du sort réservé aux Tibétains? aux Kurdes? aux Arméniens? Ne figurent-ils pas aussi parmi les minorités les plus maltraitées?

Et puis vint le Kosovo. Un petit territoire sans grande importance, que personne ou presque ne connaissait avant que n'éclate une guerre civile dégénérée en tentative de génocide. Une guerre dont les racines plongent si loin dans l'histoire et s'emberlificotent dans des considérations si complexes qu'on a du mal à comprendre pourquoi et comment, en plein cœur de l'Europe de cette fin de 20e siècle, des gens pourtant "civilisés" peuvent en arriver *là*.

Car la particularité du Kosovo et de la Yougoslavie, ce n'est pas tant qu'on y trouve des nationalismes exacerbés; ça existe ailleurs aussi et ce n'est guère plus beau. Ce n'est pas que le nationalisme le plus fort profite de sa position pour anéantir les autres; ça aussi, on a déjà vu ça. Ce n'est pas qu'ont dû cohabiter, à l'intérieur des mêmes frontières, des habitants s'identifiant à différentes ethnies; ni que le sort du pays ait été, plus souvent qu'autrement dans le passé, réglé par des forces extérieures plus puissantes; ce n'est pas non plus que les Serbes aient un passé douloureux, ni qu'ils aient été sacrifiés lors de conflits qui impliquaient plus grands qu'eux. D'autres peuples ont aussi leur lot de tragédies à raconter.

Non, la particularité du cas yougoslave, c'est qu'il s'agit d'un pays situé en plein cœur d'une Europe largement démocratique et pacifique, qui vient d'unir ses forces pour former un ensemble qui ouvrira la voie au 21e siècle. Comment imaginer que cette Europe de demain, cette Europe de l'Euro, où cohabitent peuples, langues, cultures et économies, puisse tolérer, à ses côtés, un conflit qui est l'exact contraire de ses aspirations? Un conflit qui trouve ses racines dans le ressentiment et les frustrations issues de mésententes stériles du passé, et dans le sentiment qu'un peuple, pour se réaliser, a le droit d'en anéantir un autre?

Les Serbes ont souffert, c'est vrai; mais leur souffrance passée ne leur donne pas le droit de remettre la monnaie de la pièce d'une aussi horrible façon. Cependant, les considérations morales n'expliquent pas à elles seules les bombardements qui s'abattent depuis plusieurs jours sur la Serbie; car si les considérations morales suffisaient seules à motiver la politique internationale, les pays qui depuis la chute du mur de Berlin se posent en justiciers et en policiers sur cette planète seraient occupés sur beaucoup plus de fronts! La protection des droits de la personne est une chose; le respect de la souveraineté des états-nations en est une autre; et la politique internationale en est une troisième.

Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, l'équilibre des forces a reposé sur une division du monde en deux camps majeurs (États-Unis – URSS) capables de maintenir sur les territoires qu'ils contrôlaient un semblant d'équilibre; et suffisamment puissants et armés pour imposer le respect à l'adversaire. La guerre froide terminée et le communisme à toutes fins pratiques disparu, sur quelles bases les nations asseoiront-elles maintenant le nouvel équilibre mondial? Et après la crise au Kosovo, quel rôle jouera le respect des droits de l'homme dans les échanges, cordiaux ou non, entre nations? Aussi déplorable que soit la guerre en cours au Kosovo, le conflit qui s'y déroule, parce qu'il est aux portes du monde occidental et qu'il révèle à quel point l'équilibre mondial reste fragile (on n'a qu'à voir les réactions de la Chine et de la Russie), aura peut-être pour effet de forcer les dirigeants occidentaux à s'attaquer dans son ensemble à la situation des droits de l'homme sur cette planète.



À VOUS la parole

Des précisions

Madame la rédactrice,

Dans l'article daté du 26 février au 4 mars 1999 intitulé «Les commissaires remettent le vote à plus tard», nous aimerions vous faire part de la rétroaction authentique du Comité régional sud d'après les besoins réels provenant de l'école élémentaire Saint-Jean-Baptiste et du Collège Saint-Jean-Baptiste.

Dans l'article, il est écrit que la priorisation à Saint-Jean-Baptiste est le programme d'harmonie. Ceci est un malentendu puisque les besoins avancés par la présidente et la vice-présidente, ce soir-là, venant de l'école élémentaire de Saint-Jean-Baptiste était de garder le statu quo du personnel enseignant ainsi que de l'orthopédagogue, la mise sur pied du programme d'harmonie et insonoriser la salle de musique tandis qu'au collège la recommandation avancée était de non seulement de garder le statu quo mais aussi d'avoir du temps additionnel pour les enseignants.

Nous vous demandons donc de faire le nécessaire afin de corriger cette erreur au journal puisqu'elle ne reflète pas le désir de l'école élémentaire Saint-Jean-Baptiste et du collège Saint-Jean-Baptiste.

Anne-Marie Fillion,
Présidente du Comité régional sud
Le 24 mars 1999

Félicitations!

Madame la rédactrice,

Le dimanche 11 avril de 11 h à 14 h à l'hôtel Norwood, un brunch fut organisé pour le grand public par la Corporation Maison Gabrielle-Roy. Grâce à la Fédération des Caisses populaires du Manitoba, un vin exquis fut offert à tous les convives. Une foule d'environ 150 personnes fut présente dont quelques dignitaires: l'ancien juge Alfred Monnin, le chef de l'opposition et du NPD Gary Doer, la députe de Wolseley, Mme le Docteur Jean Friesen, le président de l'AAFC, Monsieur René Toupin, la présidente de l'Édition des Plaines et la présidente de la Corporation Maison Gabrielle-Roy, Mme le Docteur Annette Saint-Pierre.

Félicitations et grand merci à tous ceux et celles qui ont contribué à rendre cette rencontre au profit de la Corporation Maison Gabrielle-Roy un réél succès. L'ambiance agréable de la rencontre donne un goût de revenez-y...

Avis donc aux organisateurs et organisatrices pour une prochaine rencontre similaire.

M.C. Toupin
Sainte-Rita (Manitoba)
Le 12 avril 1999

Écrivez-nous!

Le journal La Liberté est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'identité de l'auteur soit connue (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve également le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire.

LE CLUB LA VÉRENDRYE

De la sculpture sur bois au tai chi

Fini les après-midis pluvieux passés devant le téléviseur et les enfants qui se lamentent parce que les copains sont à la plage. Le Club La Vérendrye a la solution aux parents qui ne savent plus quoi faire de leurs gamins durant les mois d'été: un programme récréatif pour les jeunes de tous âges.

Anie CLOUTIER

Vous cherchez en vain depuis des années un cours de peinture à l'huile offert en français? Vous rêvez d'une rampe à planche à roulettes qui fera baver d'envie vos amis? Vous aimeriez participer à une tournée de groupe au Lower Fort Garry, au Musée Dugald ou au monastère des Trappistes de Saint-Norbert? Le programme récréatif du Club La Vérendrye est pour vous.

Dès le mois de mai et jusqu'à la fin de l'été, le Club La Vérendrye offre une série de cours variés, allant de l'artisanat au tae kwon do. Les plus jeunes et les personnes âgées ne sont pas laissés en reste. Le Club offre en effet un camp de jour (drop-in) pour les six à 17 ans et une série de visites guidées adaptée aux intérêts des aînés. Le tout, est offert à prix très modique.

Les camps de jour (pour les six à onze ans et les 12 à 17 ans) seront ouverts de 8 h à 17 h 30 du lundi au vendredi dès le 5 juillet. Pour 5 $ par jour (20 $ la semaine ou 80 $ par mois), les enfants pourront pratiquer divers activités sportives et culturelles sous la surveillance d'animateurs qualifiés. Chaque vendredi, et pour quelques dollars de plus, les enfants intéressés pourront participer à une sortie organisée.

«Notre établissement est plus tranquille durant les mois d'été, explique la directrice générale du Club Julie Turenne-Maynard. Et nous cherchions depuis longtemps une façon de mieux servir la communauté. Il y a plusieurs mois, nous avons consulté divers organismes francophones comme le Conseil jeunesse provincial, Pluri-elles, la Fédération des aînés francophones du Manitoba et la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) ainsi que la Ville de Winnipeg pour voir ce qui s'offrait déjà en matière de cours et d'activités en français. Nous avons constaté qu'il y avait un manque au niveau des cours pour adultes et personnes du troisième âge. C'est là que nous avons pensé offrir un programme récréatif au Club. Après tout, nous avons un emplacement central, plusieurs salles disponibles et beaucoup de stationnement!»



Archives La Liberté

Mona Audet et Julie Turenne-Maynard: Le Club La Vérendrye offrira dès cet été une série de cours pour adultes ainsi que plusieurs activités pour les jeunes et les personnes âgées.

Un guide des activités offertes au Club La Vérendrye cet été sera bientôt distribué par le biais de la Ville de Winnipeg et de son guide des loisirs. D'autres exemplaires seront distribués via les Caisses populaires, la DSFM, La Liberté, le Réseau communautaire et autres points de distribution à Saint-Boniface et dans les villages environnants.

«Notre but n'est pas de faire de l'argent avec ça, indique Julie Turenne-Maynard. On est ici pour servir la communauté. On offre donc ces cours pour un très bas prix. On parle, par exemple, de 30 $ pour les membres et de 40 $ pour les non-membres pour un cours de peinture à l'huile de huit semaines! Et si la classe n'est pas comble, pas question d'annuler le cours. En plus, si les gens veulent un second cours de plus haut niveau, c'est simple, on n'a qu'à le poursuivre cet automne. On est très flexible. Le Club La Vérendrye a longtemps été considéré comme un club privé. Mais on veut aujourd'hui être perçu comme une institution communautaire. On n'a jamais rien fait de pareil. On s'essaye, et on espère que ça va marcher.»

AMBM

Somerset embarque

Pascal DUBÉ

Les conseillers du Village de Somerset ont adopté le 6 avril une motion signifiant leur intention d'adhérer à l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM). Il s'agit d'un changement de cap pour le conseil municipal qui avait voté contre l'idée de joindre les rangs de l'AMBM il y a près de deux ans. Avec cette nouvelle inscription, l'AMBM compte maintenant 15 membres, soit quatre de plus qu'il y a à peine six mois.

Les succès du Conseil de développement économique de l'Association des municipalité bilingues du Manitoba (CDEM) a eu beaucoup à jouer dans la décision des conseillers de Somerset. «Je crois qu'il y a deux ans, on n'était pas prêt à s'engager dans l'aventure de l'AMBM et du CDEM, explique le maire de Somerset, Georges Mabon. Aujourd'hui, on réalise que les ressources humaines et financières disponibles pourraient être bénéfiques pour le développement de notre village.»

Au cours des prochaines semaines, les responsables du CDEM et de l'AMBM rencontreront les leaders de la communauté de Somerset afin de définir les objectifs de développement du village et procéder à la création d'une corporation de développement communautaire. «Ce n'est que le début d'un long processus, explique Georges Mabon. C'est comme si nous étions toujours à la plaque. Il nous reste encore pas mal de pas à faire avant de se rendre au premier but!»

15e membre de l'AMBM

Au cours des six derniers mois, l'AMBM a réussi à recruter quatre nouveaux membres, soit Saint-Lazare, Ellice, Saint-Georges et Somerset et compte maintenant 15 collectivités membres. Toute une progression pour cet organisme qui n'en comptait que cinq il y a cinq ans.

«Les municipalités ont été hésitantes au début, rappelle le directeur général de l'AMBM, Raymond Poirier. Le développement extraordinaire du CDEM a cependant réussi à en convaincre plusieurs que c'était à leur avantage de se joindre à l'AMBM. C'est pourquoi la priorité de l'AMBM demeure encore aujourd'hui l'appui aux démarches du CDEM. Ça ne fait que répondre aux besoins de nos municipalités.

«Le revers de la médaille c'est que cette popularité met plus de pression et de stress sur les membres de notre équipe, poursuit-il. L'AMBM ne compte pas plus d'employés qu'il y a cinq ans, c'est à dire un seul et on a trois fois plus de membres! Bien que l'équipe du CDEM soit plus grande, la demande en service ne fait qu'augmenter et les ressources humaines et financières devront suivre. C'est une situation que nous étudions présentement.»

L'AMBM n'a cependant pas l'intention de s'arrêter-là. Raymond Poirier croit qu'il reste encore quelques municipalités qui pourraient adhérer à l'AMBM et qu'il y a encore bien des secteurs d'activités à développer.

«Un gros village que nous aimerions pouvoir compter dans nos rangs est Lorette, précise-t-il. Mais disons que le contexte politique dans la municipalité de Taché n'est pas facile. On n'oublie pas les autres régions de la province et on va voir ce qu'on peut faire pour les aider.

«Une de nos priorités est d'améliorer le visage bilingue de nos municipalités, précise Raymond Poirier. On travaille présentement sur un plan de promotion qui va débuter simplement en augmentant le nombre d'affiches bilingues. On travaille aussi sur l'organisation du secteur des sports et des loisirs dans les municipalités. Il y a des projets pour créer des ligues sportives, offrir des cours et des activités en français.»

BUDGETS MUNICIPAUX

Des projets et des budgets

Constructions de bâtiments, réfection des rues et établissements de nouveaux lots résidentiels sont autant de projets qui seront entrepris par les municipalités rurales au cours de la prochaine année. Mais toutes ces belles initiatives se traduiront-elles par des hausses de taxes? Pour le savoir, lisez que qu'en disent les administrateurs des Villages et des Municipalités.

Daniel BAHUAUD, Anie CLOUTIER et Pascal DUBÉ

DeSalaberry

Le budget 1999-2000 de la Municipalité rurale de DeSalaberry devrait être adopté le lundi 19 avril. L'administrateur, Ron Musik, prévoit cependant une hausse de taxes. «Ce sont les divisions scolaires qui ont haussé de 1,5 leur taux par millième, indique-t-il. Ça représente environ 60 $ de plus par an pour une maison typique de 100 000 $. La Municipalité garde cependant à 15,85 son taux par millième.» La Municipalité prévoit, par ailleurs, construire un nouveau pont sur la Rivière-aux-Rats entre Saint-Pierre-Jolys et Otterburne au coût de 200 000 $. Le conseil devra aussi débattre de la participation financière de la Municipalité dans divers projets dont: l'installation d'un système de glace artificielle pour l'aréna de curling de Dufrost; des réparation réparations à l'aréna de Saint-Malo et la rénovation du toit de la salle communautaire d'Otterburne.

Montcalm

Les conseillers de la Municipalité rurale de Montcalm doivent adopter le 14 avril le budget de 1999-2000. Au moment d'écrire ces lignes, le budget prévoyait une augmentation du taux par millième de 1,5, reflétant ainsi l'augmentation annoncée par le division scolaire Rouge. «Il n'y a aucune hausse des taxes municipales, indique l'administrateur Michel Duval. Mais avec la hausse des taxes scolaires, le taux par millième pour le village de Saint-Jean-Baptiste, un district local urbain, passera à 24,28 et il sera à 7,9 à l'extérieur du village.» La Municipalité prévoit par ailleurs étendre le réseau d'eau et d'égouts au nouveau développement de la baie Valcourt à Saint-Jean-Baptiste. «On devra aussi probablement remplacer des chemins détruits par les inondations de ce printemps», ajoute Michel Duval.





Yves Sabourin.

Ritchot

Les conseillers de Ritchot prévoient adopter le 15 avril le budget 1999-2000 de la Municipalité. Au moment d'écrire ces lignes, on s'attendait à une baisse de 1,011 du taux par millième, portant ainsi le taux général à 14,293. «La raison de cette baisse, explique l'administrateur Yves Sabourin, est qu'on a terminé de repayer la dette encourue en 1995 et pour laquelle il avait fallu hausser les taxes.» Les résidants de Sainte-Agathe, Grande-Pointe et Niverville doivent cependant s'attendre à une hausse de leur compte de taxes. «On doit construire des digues dans ces trois localités et il va falloir imposer un prélevé spécial, explique Yves Sabourin. On essaye toujours de négocier avec le gouvernement provincial pour réduire notre contribution de 10 %, mais pour l'instant, on estime que les résidants de Sainte-Agathe encaisseront une hausse de leur taux par millième de l'ordre de 6,8.» La Municipalité n'a pas fait d'estimations pour les résidants de Grande-Pointe et de Niverville.

Saint-Pierre-Jolys

Le village de Saint-Pierre-Jolys doit adopter le 15 avril son budget 1999-2000. L'administratrice, Suzanne Hébert, s'attend à une augmentation des taxes proportionnelle à la hausse des taxes scolaires de 9 % annoncée plus tôt. Le taux par millième passerait donc à 51,512. Les conseillers doivent aussi s'entendre sur la participation du Village à divers projets de construction notamment le projet 55 ans et plus et celui de centre commercial. La rue Côté doit aussi être prolongée pour accommoder de nouveaux développements domiciliaires.



Alexandre

La rencontre publique pour l'adoption du budget de la Municipalité rurale Alexandre est prévue pour le 19 avril. Le budget de la Municipalité s'élève à 1,95 million $ et ne devrait pas comporter d'importantes hausses de taxes. Une nouvelle cellule à la lagune existante sera construite et le coût des travaux d'aménagement devraient s'élever à 280 000 $. La Municipalité de Victoria Beach participera à part égale au projet. La Municipalité Alexandre mettra également en place un plan de réfection des routes pour les trois prochaines années. Les travaux débuteront vraisemblablement dans le quartier numéro 1.

Cartier

Le conseil de la Municipalité rurale de Cartier se prépare à adopter un budget sans hausse de taxes. Le budget équilibré de la Municipalité présente des dépenses de l'ordre de 2,5 millions $. La Municipalité prévoit investir 30 000 $ dans le développement du parc Jos Legault. Les conseillers vont également mettre de l'argent de côté pour l'achat éventuel d'un terrain où seront construits les nouveaux bureaux municipaux et la caserne incendie. Un autre grand projet pour la Municipalité sont les travaux d'aménagement de nouveaux conduits d'eau dans la région de Lido-Plage-Whitehorse. Il s'agit d'un projet de plus de 850 000 $ qui desservirait près d'une centaine de résidences de la région. La rencontre publique pour discuter du budget est prévue pour le 26 avril.

Ellice

Comme dans la majorité des autres régions, la Municipalité rurale d'Ellice ne prévoit pas d'augmentation de taxes, autres que l'augmentation des taxes scolaires. Le budget de la Municipalité s'élève à 380 000 $. Il n'y a pas de grandes dépenses prévues dans le budget de la Municipalité. Bon an, mal an, la Municipalité investi toujours quelques milliers de dollars dans la réfection des routes et cette année ne devrait pas faire exception à la règle, bien qu'aucun plan déterminé n'ait encore été arrêté. La rencontre publique a eu lieu le 14 avril.

Lorne

La Municipalité rurale de Lorne a enregistré un léger déficit l'an dernier et les conseillers ont l'intention d'équilibrer le budget de la Municipalité cette année. Au moment d'écrire ces lignes, il était encore trop tôt pour confirmer s'il y aurait une hausse de taxes. La Municipalité n'est pas non plus en mesure de préciser s'il y aurait des coupures au niveau des services. On sait cependant que la Municipalité étudie la possibilité d'offrir à ses résidants le service d'urgence 9-1-1. La rencontre publique sur le budget aura lieu le 23 avril.

BUDGETS MUNICIPAUX (SUITE)

Notre-Dame-de-Lourdes

Après avoir pavé les rues du village l'an dernier, Notre-Dame-de-Lourdes doit maintenant payer les travaux: une facture qui demandera des déboursés de 33 000 $ par an sur 20 ans. Le village étudie par ailleurs la possibilité de se joindre au service d'urgence 9-1-1ce qui nécessiterait l,achat d'équipement supplémentaire pour l'équipe de pompiers. Pour ces raisons, le compte de taxes des résidants pourrait connaître une hausse de l'ordre de 7 %. Une décision sera prise lors de la prochaine rencontre du conseil municipal qui aura lieu le 27 avril.

Sainte-Claude

Le conseil municipal de Saint-Claude a décidé d'éliminer la taxe d'affaires cette année. En revanche, les taxes foncières augmenteront de 0,15 par millième. Les conseillers ont prévu dépenser 140 000 $ cette année pour la construction d'une nouvelle caserne d'incendie. Il s'agit là d'un assez gros projet pour la village qui présente un budget annuel d'environ 677 000 $. La rencontre publique du conseil est prévue le 29 avril.

Saint-Laurent

Le conseil de la municipalité rurale de Saint-Laurent a adopté le 13 avril son budget 1999-2000. Ce budget ne prévoit pas de hausse de taxes. Les conseillers ont décidé d'investir 100 000 $ du surplus accumulé de la Municipalité pour la construction et la réfection des routes. Ces dépenses s'ajoutent au 744 000 $ de dépenses annuelles réalisées par la village.

Saint-Lazare

Les résidants du village de Saint-Lazare doivent prévoir une augmentation de leur compte de taxe d'environ 0,3 par millième cette année. Une augmentation directement reliée à l'augmentation de la taxe scolaire imposée par la division scolaire Birdle. Le conseil espère terminer son plan pour la construction d'une digue afin de protéger le village des inondations de la rivière Assiniboine. Les conseillers a présenté un budget total de 173 000 $ à sa population le 15 avril.

Sainte-Rose-du-Lac (municipalité)

Le budget de la Municipalité rurale de Sainte-Rose-du-Lac s'élèvera à 730 000 $ pour l'année 1999-2000. La Municipalité n'a pas l'intention de modifier son taux de taxation cette année. La Municipalité a l'intention de remplacer le pont Kergwenan, situé à quelques kilomètres au nord de la localité de Laurier. Les coûts des travaux sont évalués à près de 180 000 $. La rencontre publique pour discuter du budget aura lieu le 27 avril.

Sainte-Rose-du-Lac (village)

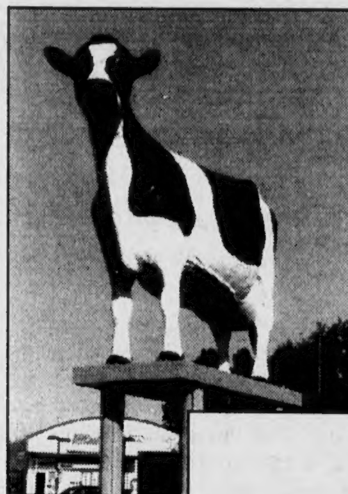
À Sainte-Rose-du-Lac, le budget global du Village s'élèvera à 1,12million $. Au moment d'écrire ces lignes, le conseil municipal n'avait pas encore arrêté sa décision à savoir s'il allait augmenter le compte de taxes des propriétaires. Le village à l'intention d'effectuer d'importants travaux d'amélioration à son système de traitement des eaux. Le projet est évalué à plus de 400 000 $. La rencontre publique sur le budget est prévue pour le 27 avril.

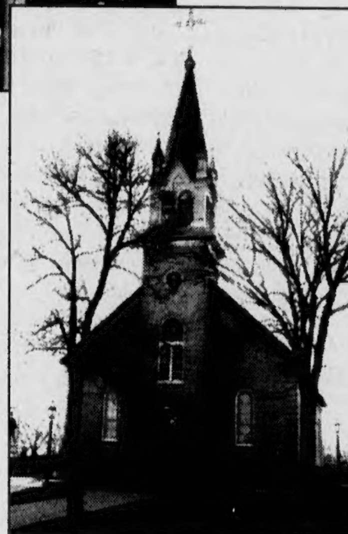
Somerset

Le Village de Somerset a adopté le 6 avril un budget comprenant une hausse de taxes de 1,86 par millième pour les propriétaires fonciers et de 1,76 par millième pour les entrepreneurs. Les dépenses du Village s'élèveront à 248 000 $. Il n'y a cependant pas de grand projet prévu cette année pour Somerset qui vient de se joindre à l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM).

Sainte-Anne (municipalité)

Selon l'administratrice de la Municipalité de Sainte-Anne, Alice De Baets, la Municipalité compte augmenter ses impôts fonciers. «Nous élaborons présentement le budget, explique-t-elle. Alors je ne connais pas encore le taux net de l'augmentation. Nous n'avons pas eu recours à une augmentation depuis 1995. Le budget doit être soumis au public le 29 avril, alors la question sera tranchée bientôt.» Parmis les dépenses prévues, la Municipalité compte acheter un camion de pompiers. Le coût sera assumé par la Municipalité tandis que l'entreposage et le maintien sera fourni par la Ville de Sainte-Anne. La Municipalité espère aussi entreprendre les premières démarches d'une éventuelle extension sur tout son territoire du réseau de gaz naturel. Le projet d'envergure verra le jour en l'an 2000. «Les résidants de Sainte-Anne reçoivent leur gaz naturel de Centra Gas, explique Alice De Baets. Mais ceux de la Municipalité n'ont pas accès au service. Les premières démarches du projet font partie du budget de 1999, ajoute-t-elle, mais nous n'augmenteront pas le par millième en 1999.»





La Broquerie

La Municipalité de La Broquerie a déposé et soumis son budget au public le 14 avril. La Municipalité enregistre un surplus de 77 000 $ et prévoit réduire ses impôts fonciers de deux millièmes. La réduction représente une économie annuelle moyenne d'environ 75 $ par résidant. Au village de La Broquerie, la Municipalité prévoit terminer son projet de réfaction entamé en 1998 en faisant paver les trois dernières rues résidentielles. La Municipalité espère également acheter du terrain afin d'agrandir de 25 acres le parc du village. La Municipalité a aussi acheté pour 23 000 $ un terrain vierge de 160 acres tout près de Marchand afin d'y établir un parc écologique. Le terrain, qui longe la rivière Seine, appartenait à la Province. Le budget municipal prévoit la continuation des travaux de maintien et de réfaction des routes de campagne entamés en 1998.

Sainte-Anne (ville)

La Ville de Sainte-Anne a soumis son budget au public le 15 avril. Selon l'administrateur, Guy Lévesque, les résidants peuvent s'attendre à une hausse moyenne des taxes foncières d'environ 70 $. «C'est surtout à cause d'une augmentation de 1,7 millième pour les écoles et de 1,2 millième pour la Ville, explique-t-il. Il faut payer pour le nouvel édifice de la Ville, qui comprend le poste d'incendie, le centre d'urgence et des bureaux municipaux.» La Ville compte aussi réaménager en bureaux l'ancien monastère de Sainte-Anne. Le projet coûtera envrion 600 000 $ et comprendra un bail, puisque l'édifice appartient toujours à l'archidiocèse de Saint-Boniface. La Ville dépensera également un 50 000 $ pour réaménager son poste de police. La location d'un nouveau véhicule de police (Ford Explorer 1999) a été approuvée. Le véhicule entrera en fonction à la fin du mois d'avril. «Il reste aussi l'amélioration du système d'égouts, commencée en 1994, ajoute Guy Lévesque. C'est un projet de 113 000 $ que nous espérons terminer cette année.»

Taché

La Municipalité de Taché dépose et soumet son budget au public en mai. «Nous sommes toujours aux étapes préliminaires, a indiqué l'assistante au bureau de l'administrateur, Évelyne Foisy. Nous ne savons pas en ce moment si nous aurons un surplus ou un déficit, alors nous ne pouvons prédire les augmentations d'impôts fonciers.» La Municipalité compte commencer cette année la réfection des rues de Landmark, mais la planification du projet n'est pas complète. Le budget prévoit également le prélèvement du premier versement de 29 000$ pour le nouveau dépotoire situé à 5 kilomètres au sud-ouest de Lorette. Des versements similaires seront effectués jusqu'en l'an 2018.





Un peu d'histoire

«Nous devons empêcher un régime autoritaire de continuer à réprimer son peuple en Europe à la fin du XXe siècle. C'est pour nous un devoir moral. Cette responsabilité est sur nos épaules, et nous l'assumerons.»

- Javier Solana, secrétaire général de l'OTAN.

Pascal DUBÉ

Le Kosovo est une province de la Yougoslavie qui compte environ deux millions d'habitants à très grande majorité (90 %) d'origine albanaise. Après la Deuxième Guerre mondiale, le leader de la Yougoslavie de l'époque, le communiste Josip Broz Tito, avait réussi à établir un certain équilibre dans le pays en imposant une politique de tolérance ethnique.

Mais en 1989, le président de la république fédérale de la Yougoslavie, Slobodan Milosevic, adopte une nouvelle constitution limitant grandement l'autonomie des provinces yougoslaves. C'est alors que débute l'éclatement de la Yougoslavie avec la sécession de plusieurs états de la république (Slovénie, Croatie et Bosnie-Herzégovine) et le déclenchement de plusieurs guerres civiles.

En 1989, les Albanais du Kosovo protestent contre la présence sur leur territoire d'une unité de police serbe et revendiquent la sécession complète de la Serbie. Un groupe de civils albanais s'organisent et forment l'armée de libération du Kosovo. Le président yougoslave, Slobodan Milosevic, envoie des troupes militaires pour tenter d'éliminer cette force sécessionniste. S'en suivent des affrontements armées et des massacres de civils. C'est le début de l'épuration ethnique dans la région du Kosovo.

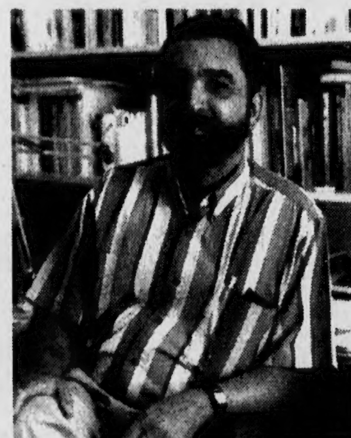
C'est pour arrêter les massacres de civils que les forces de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) ont décidé d'intervenir au Kosovo. Par des frappes aériennes, ils veulent réduire la force militaire du président Slobodan Milosevic. Les responsables de l'OTAN vveulent aussi forcer le gouvernement yougoslave à signer l'Accord de paix de Rambouillet.

L'Accord de Rambouillet se divise essentiellement en deux volets. Un premier volet politique permettrait au Kosovo de jouir d'une autonomie substantielle, mais pas de l'indépendance, puisqu'on ne toucherait pas aux frontières existantes. Le volet militaire permettrait aux forces de l'OTAN d'envoyer environ 30 000 Casques bleus pour garantir cette autonomie ainsi que la paix sur le terrain.

«Plusieurs observateurs s'expliquent encore mal l'intervention de l'OTAN dans ce conflit, déclare l'historien Carl Bouchard. Le président américain Bill Clinton a remonté presque 100 ans en arrière en rappelant que la Première Guerre mondiale avait débuté dans cette région avec l'assassinat de l'Archiduc autrichien François Ferdinand par un Bosniaque. Les Français ont été les premiers à se poser des questions sur la légitimité de cette intervention et ils ne sont maintenant plus les seuls.

«C'est vrai que l'Europe et la planète entière gagnent à garder cette région politiquement stable, après tout, c'est là qu'ont débuté les deux grandes guerres mondiales, rappelle Carl Bouchard. Les nations membres de l'OTAN sont aussi les seule à pouvoir déployer une telle force armée et tenter d'intimider Slobodan Milosevic. Mais les véritables enjeux de cette guerre me sont encore inconnu. Il n'y a pas de grandes richesses naturelles, pas de frontières qui ont été violées. Alors pourquoi agir au Kosovo et pas lors des massacres commis il n'y a pas si longtemps au Rwanda? Il va falloir demander à Bill Clinton.»


Carl Bouchard.


Archives La Liberté

Jean Lafontant.

«Il faut cependant rappeler que le régime de Slobodan Milosevic, est un régime autoritaire, mentionne le sociologue Jean Lafontant. La situation socio-économique n'est pas très rose, il y a beaucoup de pauvreté et une des seules choses qui reste à ces gens, c'est peut-être leur religion. Je crois qu'il ne faut pas sous-estimer le fait que cette guerre est à l'origine un conflit de frontières qui tire sa source de l'appartenance ethnique à un territoire.

«Il est clair maintenant que Slobodan Milosevic a profité des frappes de l'OTAN pour extraire les Albanais du Kosovo, poursuit-il. À mon avis, l'Organisation des Nations unies, par l'entremise de l'OTAN, se devait d'intervenir pour protéger la population et tenter d'en venir à un accord négocié. Je ne crains pas vraiment le déclenchement de la Troisième Guerre mondiale, car la Russie sait très bien qu'elle n'est pas assez forte pour vaincre les forces alliées, mais ce conflit pourrait créer des tensions.»

Le conflit vu par un Serbe

Dusko Stojakovic est un Yougoslave originaire de la Croatie qui habite Winnipeg depuis deux ans. En 1990, il a été forcé de quitter Zagreb, sa ville natale. Les Croates étaient alors au pouvoir et la police effectuait des contrôles plus serrés auprès des résidants des autres ethnies afin d'éviter toute tentative de rébellion à l'aube d'un processus de séparation de la Yougoslavie.

«Les Serbes, comme moi, et les gens des autres ethnies étaient les premiers à perdre leur emploi, explique-t-il. On recevait des menaces de mort par la poste ou encore des appels en pleine nuit. Dans cette région du monde, votre nom trahit facilement votre nationalité et c'est pourquoi nous étions victimes de ces menaces.


Dusko Stojakovic en compagnie de sa fille Nina et de son garçon Ilija assistent impuissants au bombardement de leur pays d'origine , la Yougoslavie.

«Un jour, des policiers armés sont venus fouiller mon appartement, raconte-t-il. Si j'avais eu une arme ou s'ils avaient trouvé des documents m'identifiant de quelque façon à un groupe hostile gouvernement, ils auraient pu m'emprisonner sans autres raisons. C'est à ce moment que j'ai décidé de quitter la région, pour ma propre sécurité et celle de ma famille.»

Dusko Stojakovic suit avec intérêt le conflit au Kosovo. Il comprend très bien ce que vivent les Albanais qui doivent tout laisser derrière eux pour fuir la guerre. Il déplore les massacres qui ont été commis et souhaite que les deux partis en viennent à une solution pacifique. Mais il s'objecte à l'indépendance du Kosovo et s'insurge contre les frappes de l'OTAN contre la Serbie.

Rappelons que les forces armées de l'OTAN tentent de forcer le président yougoslave Slobodan Milosevic à signer un accord de paix avec les dirigeants du Kosovo. L'accord commanderait un retrait complet de l'armée serbe du territoire kosovar et la venue de Casques bleus pour assurer la paix dans cette région au cours des trois prochaines années. Après cette période, la communauté internationale réviserait la situation pour déterminer si le Kosovo peut obtenir son indépendance.

«Si Slobodan Milosevic signe cet accord, c'est comme s'il accepte que le Kosovo devienne indépendant d'ici trois ans, affirme Dusko Stojakovic. C'est certain que les Albanais voteraient en majorité en faveur de la séparation, puisqu'ils représentent 90 % de la population. Mais combien de gens savent qu'après la Deuxième Guerre mondiale, le Kosovo était composé à 70 % de Serbes? Il faut se rappeler de notre histoire. Le Kosovo n'existe pas seulement depuis 50 ans.

«Je comprend qu'on doit faire quelque chose contre les massacres qui sont faits au Kosovo, indique-t-il. Je suis contre la violence et j'ai encore des parents et des amis Croates, Serbes, Tchécoslovaques là-bas. Les frappes de l'OTAN avaient pour but d'arrêter l'épuration ethnique au Kosovo, réduire la force de frappe de l'armée yougoslave et forcer Milosevic à signer l'accord. Elles n'ont fait qu'accélérer le phénomène d'épuration ethnique comme le prouve les centaines de milliers de réfugiés. L'armée yougoslave est toujours au Kosovo et Milosevic refuse toujours de signer l'accord.

«Les forces de l'OTAN bombardent partout en Yougoslavie, rappelle Dusko Stojakovic. J'ai ma belle-sœur à Belgrade (capitale de la Serbie) et je ne peux rien faire pour elle. Ses enfants et elle couchent dans la cave, ils mangent de la nourriture en conserve et c'est mon pays (le Canada) qui leur envoie des bombes. Je ne peux rien faire pour l'aider.»

UNIVERSITÉ DE SUDBURY

Bonin nommé recteur

Daniel BAHUAUD

Franco-Manitobain d'origine, Kenneth-Roy Bonin vient d'être nommé recteur à l'Université de Sudbury. Il est le premier laïc à occuper ce poste.

Kenneth-Roy Bonin est né à Sainte-Rose-du-Lac. Il a fait des études en histoire et en sciences politiques à l'Université du Manitoba avant de continuer ses études à l'Université de l'Alberta, à l'Université Drexel de Philadelphie et à l'Université de Toronto où il a obtenu son doctorat en éducation. Son épouse, Adrienne Paquette, est également Franco-Manitobaine.

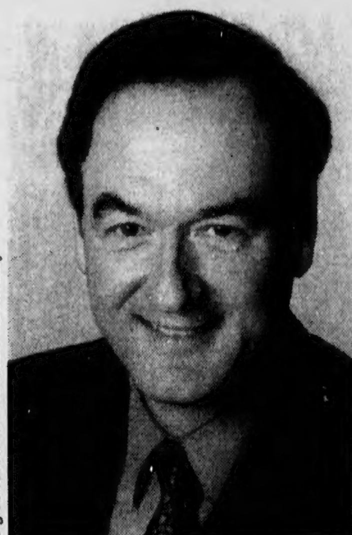
«C'était un privilège d'enseigner au Québec», explique Kenneth-Roy Bonin, qui a été Directeur des bibliothèques de l'Université Concordia à Montréal et a ensuite été engagé à la Faculté des sciences de l'éducation à l'Université Laval de Québec.

«Je reviens dans une communauté que je connais et que j'aime», explique Kenneth-Roy Bonin. En effet, il a été directeur de la bilbliothèque Desmarais à l'Université Laurentienne de 1986 à 1991 et est membre du Conseil de direction du Centre franco-ontarien de Folklore.

«J'ai plusieurs défis importants à relever à Sudbury, poursuit-il. J'ai une foi bien vivante et je veux préserver le caractère catholique de l'université. Je voudrais aussi augmenter le nombre d'inscriptions à l'université, surtout parmi les Franco-Ontariens du nord de la province qui sont bien moins nantis que les Franco-Manitobains. Il y a aussi un projet, parrainé par l'université et Ovide Mercredi, qui mise la préservation de l'héritage amérindien.»

Associé à plusieurs groupes de recherche, notamment le Groupe de recherche sur l'enseignement supérieur à l'Université du Québec, Kenneth-Roy Bonin est auteur de nombreuses communications savantes et Rapports professionnels. «Quoi que ma formation soit assez polyvalente, explique-t-il, jai plus d'expérience en informatique et en gestion des bibliothèques. Mais j'aborde ce défi avec entrain.»

Kenneth-Roy Bonin succède à Jacques Monet, s.j., qui quittera son poste le 31 juillet.


Photo gracieuseté de l'Université de Sudbury

Kenneth-Roy Bonin.

SALON DU LIVRE DE PARIS

Le point sur le Salon du Livre

De retour du Salon du livre de Paris, Roger Léveillé et Annette Saint-Pierre font le point.

Daniel BAHUAUD

«Je ne suis pas allé au Salon du livre de Paris pour obtenir validation des Français, lance l'auteur franco-manitobain Roger Léveillé, mais plutôt pour faire connaître notre littérature.» Avec ses 220 000 visiteurs et des kiosques des quatre coins de la francophonie, le Salon du livre de Paris était l'endroit idéal pour faire connaître la littérature d'ici.

«Il y avait des centaines de kiosques, explique Roger Léveillé. C'était immense. Les kiosques du Québec et des francophones hors Québec étaient un peu petits comparé à ceux des Français. C'était donc facile de se perdre ladedans. On passait un peu inapperçus. Mais il fallait assumer une certaine présence. J'ai donc beaucoup circulé. J'ai rencontré des auteurs québécois, acadiens et français, et donné une conférence sur Antonine Maillet.»

De son séjour à Paris, la directrice des Éditions des Plaines, Annette Saint-Pierre, retient l'accueil et la curiosité des Français. «Quand les Français vous reçoivent, ils vous reçoivent!» Les Français sont chaleureux, certes, mais connaissent-ils l'Ouest et ses auteurs? «Bien des Français étaient surpris d'apprendre qu'il y avait des francophones hors Québec, explique Annette Saint-Pierre. J'étais étonnée de voir qu'on ne connaisait pas l'Ouest canadien. Les Français s'en font une image assez particulière, voire mythologique. Ils s'intéressent aux grandes plaines et aux Amérindiens. Pour eux, c'est exotique. Peut-être ont-ils vu trop de films américains! N'empêche que j'ai vendu bien des livres.»



Roger Léveillé.



photo: Daniel Bahuaud

Annette Saint-Pierre.

Roger Léveillé estime cepandant que ce goût pour l'exotisme peut provoquer des malentendus. «Je comprends l'attrait du "Far-West" et des coureurs de bois, dit-il. Mais on ne doit pas s'imposer des limites en se tenant toujours aux aspects les plus folkloriques de notre culture. Le poète québécois Claude Beausoleil croyait que les Français ne voulaient pas nous accorder le statut d'intellectuels. Il y a pourtant bien des livres francophones canadiens qui sont des livres tout court. C'est-à-dire qui sont des livres universels. Lors de ma conférence sur Antonine Maillet, j'ai rappelé aux Français que lorsqu'elle a gagné son prix Goncourt, elle les a exhorté d'ouvrir leurs portes à la francophonie. Je l'ai aussi comparée à Gabrielle Roy. Ces deux auteures ont fait honneur à leur pays, au Québec et à leur province d'origine, grâce à leurs thèmes universels.

«De tels échanges sont positifs, poursuit Roger Léveillé, voire essentiels. Nous avons réussi à présenter le point de vue du Canada. et nous avons établi une présence qui se fera sentir davantage. Par exemple, après le Salon, j'ai été invité à un concours de poésie à Lyons. Le Centre culturel canadien, qui tenait notre kiosque au Salon, fera cet automne une vitrine sur l'Ouest canadien à Paris. Il invitera des auteurs, des artistes et des musiciens. Ce sera une occasion de poursuivre le travail entamé au Salon du livre.»

JOURNÉE DU LIVRE

De prix et de lancements

Anie CLOUTIER

L'Organisation des nations unies (ONU) a décrété le 23 avril la Journée mondiale du livre et incite, à cette occasion, les amateurs de lecture à offrir un livre et une rose. Au Manitoba, diverses activités sont organisées parallèlement à la Journée mondiale du livre.

Ainsi, le Prix littéraire des caisses populaires sera remis le 24 avril à 19 h dans le cadre de Brave New Words, the Manitoba Writing and Publishing Awards Gala qui se déroule à l'école Balmoral Hall (630, avenue Westminster).

Les candidats sont: *Tant que le fleuve coule* de Marie Jack (Éditions des Plaines), *Le Coulonneux* de Simone Chaput, *Corps météo, poèmes variables* de Charles Lablanc et *Puulik chasse l'oomingmak* de Richard Alarie, tous trois publiés aux Éditions du Blé. On pourra rencontrer les quatre auteurs lors d'un après-midi de lecture à la Bibliothèque publique de Saint-Boniface (131, boulevard Provencher) le 18 avril dès 14 h.

«Ça nous fait un velours de voir que trois des quatre candidats au Prix des caisses populaires proviennent de notre maison d'édition, indique Lucien Chaput des Éditions du Blé. Dans le passé, le prix est toujours allé à un auteur des Éditions du Blé. J'espère que ce sera encore le cas cette fois.»

Les Éditions du Blé fêtent cette année leur 25e anniversaire et avaient planifié pour avril la sortie d'un livre souvenir *Les Éditions du Blé, 25 ans d'édition au Manitoba*, mais des retards à l'impression ont obligé les responsables à remettre sa sortie au mois de mai.

«C'est un recueil de 25 textes d'auteurs publiés par les Blé. On y retrouve des textes de Louis Riel et Gabrielle Roy ainsi que des inédits de Roger Léveillé, Louise Fiset, René Ammann, Bertrand Nayet, Richard Alarie, Charles Leblanc, Simone Chaput et bien d'autres. Les textes sont accompagnés de 25 reproductions couleurs d'œuvres d'artistes de l'Ouest comme Réal Bérard, Pauline Boutal, René Lanthier, Denis Duguay, Roger Turenne et Tony Tascona. C'est un véritable «Who's Who» des auteurs et artistes de l'Ouest!»

Du côté des Éditions des Plaines, on prévoit lancer *Pays d'eau et de soleil* le 25 avril à 15 h au salon Empire du Centre du patrimoine. La directrice de la maison d'édition, Annette Saint-Pierre, songe aussi à reprendre sa traditionnelle vente de livres à 1 $ le 23 avril de 9 h à 16 h.

Pays d'eau et de soleil, un recueil de nouvelles, regroupe les œuvres de 14 Franco-Manitobains. On y retrouve des textes inédits de Geneviève Montcombroux, François Lentz, Marie Jack, Raymond Lemoine, Henri Bergeron, Rachelle Deniset, Annette Saint-Pierre, Bernard Bocquel, Élizabeth Maguet, Jean Lafontant, Taïb Soufi, Rosemarie Bissonnette, Diane Lavoie et Sylviane Lanthier.

«J'ai choisi de ne pas leur imposer de thème, indique Annette Saint-Pierre. On retrouve donc une variété de textes qui sont autant des histoires d'aventure que des anecdotes, des aventures amoureuses, des récits sur la mort, la dépression ou les tempêtes de neige du Manitoba.»

À noter que les Plaines publieront bientôt un roman jeunesse signé Lucienne Lacasse. *Narco, Moto, Macho*, présentement chez l'imprimeur, sera lancé à Toronto cet automne.

Le Babillard

ÎLE-DES-CHÊNES

✎ ***Déjeuner*** organisé par les Chevaliers de Colomb le 25 avril de 9 h à midi au Club des Chevaliers. Coût: 4,50 $ (878-3358).

LA SALLE

✎ Le Comité des femmes de La Salle vous convient à un ***Thé printanier*** (pâtisseries, tirages et artisanat) le dimanche 18 avril de 14 h à 16 h au Centre communautaire.

LORETTE

✎ Le ***Comité culturel de Lorette célèbre ses 25 ans*** le samedi 17 avril à 20 h à la salle paroissiale. Au programme: spectacle des frères Guy et plusieurs tirages. Billets: 8 $ (878-2758 ou 878-3087).

SAINT-BONIFACE

✎ La Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface tiendra le samedi 17 avril au Club La Vérendrye son 10e gala annuel: le ***Festin gaulois***. Repas, prix de présence et animation (237-5183).

✎ ***Le Jardin quatre ans***, une prématernelle située dans l'école Précieux-Sang, accepte les inscriptions pour les enfants qui auront trois ou quatre ans avant le 31 décembre 1999 (Pauline au 231-0551).

SAINT-LAZARE

✎ La troupe de théâtre de Lorette présente une ***sélection des meilleurs spectacles Bières et saynètes*** à la salle communautaire de Saint-Lazare le 24 avril à 20 h. Les frères Guy seront également de la soirée. Billets: 10 $.

SAINTE-AGATHE

✎ Le CDC de Sainte-Agathe vous invite à l'ouverture officielle du ***Dépanneur Cheyenne*** (207, chemin Pembina) le samedi 24 avril à 14 h.

✎ ***Souper-théâtre*** organisé par le Comité culturel et les élèves de 7e, 8e année et du secondaire 1 de l'école Sainte-Agathe le jeudi 29 avril à 18 h 30 au gymnase. Billets (3 $ pour les enfants de trois à 12 ans et 6 $ pour les 13 ans et plus) disponibles en composant le 882-2275.

CONCOURS

✎ Participez à la deuxième édition du ***Concours de photographie des caisses populaires du Manitoba***. C'est facile! Vous n'avez qu'à soumettre une photographie couleur de format horizontal (4 X 6 ou 5 X 7) avant le 31 mai. Règlements et coupons de participation disponibles à votre caisse la plus proche.

PASTORALE

✎ La prochaine ***messe jeunesse animée par les étudiants du CUSB*** aura lieu le 25 avril à 19 h 15 (237-1818, poste 424).

✎ Les adolescents de la ***paroisse Notre-Dame de la Miséricorde*** d'Île-des-Chênes animeront la messe le 2 mai à 11 h et le 9 mai à 10 h 30.

AU FÉMININ

✎ Pluri-elles reprend son programme ***Communication mère-fille*** à compter du 29 avril et jusqu'au 27 mai de 19 h à 20 h 30 au 674, rue Langevin. Coût: 10 $ (233-1735).

✎ Radio-Canada reprend sa série sur ***Gabrielle Roy*** les vendredis à 18 h 30 du 16 avril au 4 juin.

DE CHOSES ET D'AUTRES

✎ Le Centre Youville organise des ***randonnées à pied dans Saint-Boniface suivies de discussions portant sur la santé*** tous les lundis soirs dès le 19 avril (Francine au 233-0262).

✎ ***L'Arche de Winnipeg organise une Fiesta du printemps*** le 17 avril de 20 h à minuit au bar Wise Guys (Université du Manitoba). Les profits iront aux foyers de l'Arche d'Amérique latine. Billets: 10 $ (237-0300).

✎ Un couple de France est à la ***recherche d'une famille canadienne*** pour héberger leur fils de 15 ans durant les mois de juillet et août. Ce couple accueillerait en échange un adolescent canadien. Écrire à Pierre et Annie Lemoigne, Chappe, 18300, Sury-en-Vaux, France.

RENCONTRES ET RÉUNIONS

✎ Le 17 avril à 14 h au CCFM, ne manquez pas l'AGA de la ***Fédération des caisses populaires du Manitoba*** (237-8988).

✎ La prochaine rencontre de la Société des orchidophiles du Manitoba aura lieu le 18 avril à 14 h dans la salle 1147 du CUSB (Benoit Landry au 888-4516).

✎ AGA de la FPCP le 22 avril à l'école Sainte-Agathe (237-9666).

✎ AGA des ***Éducateurs et éducatrices francophones du Manitoba*** le 23 avril à l'Hôtel Norwood (837-6953).

AIDE AU KOSOVO

✎ Vous voulez venir en aide aux réfugiés du Kosovo? La ***Croix-Rouge*** (982-7330) et ***Développement et Paix*** (1-888-234-8533) acceptent les dons en argent. Les Chevaliers de Colomb de Sainte-Anne, vous convient à un ***petit déjeuner aux profits des réfugiés du Kosovo*** le dimanche 25 avril de 10 h à 13 h dans leur local de Sainte-Anne. Coût: 5 $ et 4 $ (café, bacon, jambon, œufs et toasts).

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

FESTIVAL THÉÂTRE JEUNESSE

Quand les ados font des scènes

Daniel BAHUAUD

La 30e édition du Festival théâtre jeunesse (FTJ) approche à grands pas! Comme l'an dernier, le grand public pourra assister aux représentations des 25 pièces montées par les 22 écoles participantes et présentées du 4 au 7 mai au Centre culturel franco-manitobain (CCFM).

Plus de 450 étudiants participeront au FTJ et rivaliseront de talent pour décrocher le premier prix. La troupe junior du Cercle Molière, Les P'tits Mots Dits, présentera le 7 mai à 19 h dans la Salle Pauline-Boutal du CCFM un spectacle hors-concours. Suivra à 20 h la Soirée Gala et la remise des prix dans les catégories présecondaire et secondaire.

Mais FTJ, ce n'est pas uniquement une compétition. Pour l'organisateur André Lavergne, les objectifs pédagogiques sont tout aussi importants. «Je veux faire du FTJ une célébration plus communautaire où les participants montraient des pièces pour le plaisir de le faire, indique celui qui monte depuis deux ans le FTJ. Dans le passé, le processus était trop mécanique. Les jeunes arrivaient, montaient sur scène et partaient. Personne n'assistait aux autres représentations. Personne ne se parlait. Il n'y avait pas assez d'échanges entre élèves, entre profs. Chacun était dans son petit monde.»

Pour améliorer la situation, André Lavergne a organisé plus de jeux, d'activités de partage et de réflexion sur le théâtre entre les représentations. «L'expérience du FTJ devrait être vécue sur les quatre jours du Festival, estime André Lavergne, dans une ambiance où on peut connaître les jeunes des autres écoles. Le FTJ est plus riche lorsqu'on apprend des autres concurrents.»

Professeur au collège Jeanne-Sauvé et vétéran de dix FTJ, Philippe Habeck est du même avis. «Les élèves des autres écoles étaient perçus comme des compétiteurs. La compétition "pompe" les élèves, surtout s'il y a une tradition de victoire comme au collège Jeanne-Sauvé. Mais elle a aussi ses limites. Grâce à l'organisation d'André Lavergne, le FTJ s'est grandement amélioré. Un dialogue a été encouragé entre les différents concurrents. J'ai hâte de voir les autres pièces. »

LE CLUB
LA VÉRENDRYE

614, rue Des Meurons
Winnipeg (Manitoba) R2H 2P9
233-8997

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

- Le Club La Vérendrye se réserve le droit de modifier les programmes, les horaires et les droits d'inscription.
- Il est possible que des programmes soient annulés en raison d'un nombre insuffisant d'inscriptions.
- Le Club est un édifice climatisé, avec zscenseur et accessible pour toutes personnes en fauteuil roulant.
- Les membres du Club La Vérendrye reçoivent un rabais de 10 % sur les frais d'inscription de toutes activités du Programme Récréatif.

Quatre façons de vous inscrire

Par la poste (en tout temps)
Adresse: 614, rue Des Meurons • R2H 2P9
Paiement: Chèque, Visa ou Mastercard

En personne à l'adresse ci-dessous
Adresse: 614, rue Des Meurons
Paiement: Argent comptant, chèque, Visa ou Mastercard

Par télécopieur *237-1730*
Paiment: Visa ou Mastercard

Par téléphone: *233-8997*
Paiement: Visa ou Mastercard

Veuillez utiliser un formulaire d'inscription distinct pour chaque participant.e à un programme et inclure, pour chaque inscription, un chèque distinct libellé à l'ordre de: Le Club La Vérendrye.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

PARTICIPANT.E
Nom de famille: ____________________
Prénom: ____________________
Date de naissance (si moins de 18 ans): ____________________

Nom du père ou de la mère (si le participant a moins de 18 ans)
Nom de famille: ____________________
Prénom: ____________________
Adresse: ____________________

Ville: __________ Province: ____ Code postal: ________
Téléphone (domicile): ____________________
(travail): ____________________

PREMIER CHOIX
Nom du programme: ____________________
Heure: ____________________
Date de début: ____________________
Droits d'inscription: ____________________

DEUXIÈME CHOIX
Nom du programme: ____________________
Heure: ____________________
Date de début: ____________________
Droits d'inscription: ____________________

Prière de fournir les renseignements suivants si vous payez par carte de crédit. Ces renseignements sont indispensables pour que soit traitée votre demande d'inscription.

Visa ❒ Mastercard ❒ Date d'expiration: ____________
N° de la carte de crédit: ____________________
Signature: ____________________

DU NOUVEAU!
PROGRAMME RÉCRÉATIF

Ce printemps, Le Club La Vérendrye vous propose son tout nouveau programme récréatif pour adultes. Inscrivez-vous à nos cours et venez-vous amuser!

Cours de Peinture à l'huile*

Instructeur: Denise Savard
Apprenez les techniques de la peinture à l'huile et réalisez un chef d'œuvre.
Chaque lundi: 10 mai au 28 juin — 8 semaines
5 juillet au 6 septembre — 8 semaines
Local: Salle Brisebois — 18 h 30
Inscription par session:
Membre 35 $ — Non-membre 40 $
Matériel (à déterminer)

*Avec interruption durant les Jeux PanAm

Moustache eucalyptus

Instructeur: Julie Maynard
Date: 4 mai — 19 h
Inscription: Membre 13 $ — Non-membre 15 $
Matériel: 20 $ (payable le jour même)

Album de famille

Instructeur: Alma Desautels
Créez un bel album de photos de famille ou de souvenirs dans une ambiance de joie et de plaisir. Vous avez besoin de vos photos et d'un album neuf (avec un plastique que vous pouvez relever).
Date: 11 mai — 16 h à 20 h
Inscription: Membre 13 $ — Non-membre 15 $

Couronne eucalyptus

Instructeur: Julie Maynard
Date: 18 mai — 19 h
Inscription: Membre 13 $ — Non-membre 15 $
Matériel: 20 $ (payable le jour même)

Peinture sur bois

Instructeur: Jacqueline Rey
Choisissez un de trois modèles de décor en bois et apprenez les techniques de peinture.
Date: 25 mai — 16 h à 20 h
Inscription: Membre 13 $ — Non-membre 15 $
Matériel (à déterminer)

Cours de maquillage

Instructeur: Jeannine Carman
Dates: 2 juin • Soins de la peau — 19 h
9 juin • Maquillage de base — 19 h
16 juin • Soins des ongles — 19 h
23 juin • Session mère-fille — 19 h
Inscription par session:
Membre 13 $ — Non-membre 15 $

Introduction aux surprises en fleurs séchées

Instructeur: Monique Ducharme
Apprenez des nouvelles techniques pour confectionner des cadeaux originaux pour ceux que vous aimez.
Dates: 31 mai — 13 h à 16 h
14 juin — 18 h 30 à 21 h 30
21 juin — 13 h à 16 h
Inscription par cours:
Membre 13 $ — Non-membre 15 $
Matériel (à déterminer)

Ange de campagne

Instructeur: Michèle Breton
Ange fabriqué à la main avec tête en bois et mop portant dans ses mains un bouquet de fleurs.
Date: 8 juin — 18 h 30
Inscription: Membre 13 $ — Non-membre 15 $
Matériel: 12 $ (payable le jour même)

Chandelles en cire d'abeille

Instructeur: Jacqueline Rey
Venez manier avec goût et couleur votre cire d'abeille. Découvrez vos talents!
Date: 15 juin — 19 h
Inscription: Membre 10 $ — Non-membre 12 $
Matériel: 10 $ (payable le jour même)

Quilles*

Instructeur: Don Conrad
Venez jouer aux quilles avec d'autres personnes de votre âge tout en apprenant les techniques du jeu dans une ambiance relaxe et amusante.
Chaque jeudi: 6 mai au 2 septembre
Local: Centre de quilles — 18 h 30 à 20 h 30
Inscription par soir: Membre 4,50 $ — Non-membre 5 $
Épargnez 1 $ pour chaque membre additionnel de la même famille par soir.

Tai Chi

Instructeur: Gilbert Boissonneault
C'est un moyen de relaxation, de méditation et de garder votre santé physique et mentale. Apprenez des techniques de Tai Chi tout en les pratiquant avec les autres.
Chaque lundi: 3 mai au 5 juillet — 10 semaines
Local: Salle Radisson — 18 h 30 à 20 h
Inscription par session:
Membre 60 $ — Non-membre 70 $
Épargnez 5 $ pour chaque membre additionnel de la même famille.

Exercice pour 55+*

Instructeur: Danielle Cloutier
Exercices adaptés pour les personnes âgées de 55 ans et plus. Réchauffement et bonne forme par l'entremise de divers mouvements (assis et debout) qui rendront votre vie plus saine.
Chaque jeudi: 13 mai au 24 juin — 7 semaines
8 juillet au 26 août — 7 semaines
Local: Sportex du CUSB — 14 h à 14 h 45
Inscription par session:
Membre 25 $ — Non-membre 30 $
Épargnez 5 $ pour chaque membre additionnel de la même famille.

Retrouver le Clown en soi

Instructeur: Paulette Fortier
Retrouver l'enfant en soi pour mieux jouir de la vie dans une ambiance détendue et amusante.
Dates: 7 juin — 8 h 30 à 12 h
14 juin — 18 h à 21 h 30
Local: Salle Brisebois
Inscription: Membre 5 $ — Non-membre 7 $

Vidéo & Discussion*

Votre opinion est importante. Venez visionner et juger des vidéos et films de tout genre. Grâce à votre opinion, les gens de 55 ans et plus pourront choisir des films très intéressants. Votre critique sera diffusé en ondes à CKSB avec Vincent Dureault.
Chaque mardi: 11 mai au 29 juin — 8 semaines
6 juillet au 31 août — 8 semaines
Local: Salon Riel — 13 h 16 h
Inscription par session:
Membre 16 $ — Non-membre 18 $

Premiers soins (Ambulance Saint-Jean)

Ceux et celles intéressés à suivre ce cours de premiers soins en français peuvent s'inscrire au Club La Vérendrye. Si le nombre de participants est assez élevé, nous pourrons obtenir un instructeur francophone.
Date: 26 juin — 9 h à 17 h
Inscription: Membre 55 $ — Non-membre 60 $
Épargnez 5 $ pour chaque membre additionnel de la même famille.

Sculpture sur bois

Instructeur: Louis Brisebois
Venez apprendre à travailler le bois avec un sculpteur renommé de notre communauté. Vous allez apprendre les techniques tout en créant une sculpture en bois dans une ambiance détendue.
Chaque jeudi: 6 mai au 24 juin — 8 semaines
Local: Salle Brisebois — 9 h à 11 h
Inscription: Membre 20 $ — Non-membre 23 $
Matériel: 40 $ (payable le jour même)

Cuisine ethnique (en anglais)

Si vous êtes intéressé à apprendre comment préparer des mets de différentes nationalités, cet atelier est idéal pour vous. Vous mangerez votre bouffe chaque soir!
Chaque lundi: 5, 12, 19 et 26 juillet — 18 h
Inscription: Membre 20 $ — Non-membre 23 $
Matériel: 10 $ (par cours)

Renseignez-vous sur notre programme [illegible]

SPORTEX

235-4407



Lors d'une soirée au Canot le 8 avril dernier

le Sportex et le CUSB ont rendu hommage à la

participation...

... des étudiant(e)s et des membres du personnel du Collège universitaire de Saint-Boniface

... et de plus de 400 participants.



Photo 1

TIRAGE

Courez la chance de gagner une adhésion familiale de 12 mois au Sportex!

Coupon de participation

Identifiez une personne par photo et inscrivez ses nom et prénom. Pour être éligible il faut inscrire 12 différents noms.

	Prénom	Nom
Photo 1	....	....
Photo 2	....	....
Photo 3	....	....
Photo 4	....	....
Photo 5	....	....
Photo 6	....	....
Photo 7	....	....
Photo 8	....	....
Photo 9	....	....
Photo 10	....	....
Photo 11	....	....
Photo 12	....	....

Une seule participation par personne.

Nom: ____________________ **Prénom:** ____________________

N° de téléphone: ____________________

Complétez ce coupon et faites-le parvenir au Sportex

200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0H7
a/s René Dupuis

Le tirage aura lieu le 3 mai.

Le nom du gagnant sera publié dans *La Liberté* du 7 mai.

Les remises...

Photo 2



Photo 3



Photo 4



Photo 5



Photo 6



Photo 7



Photo 8



Photo 9

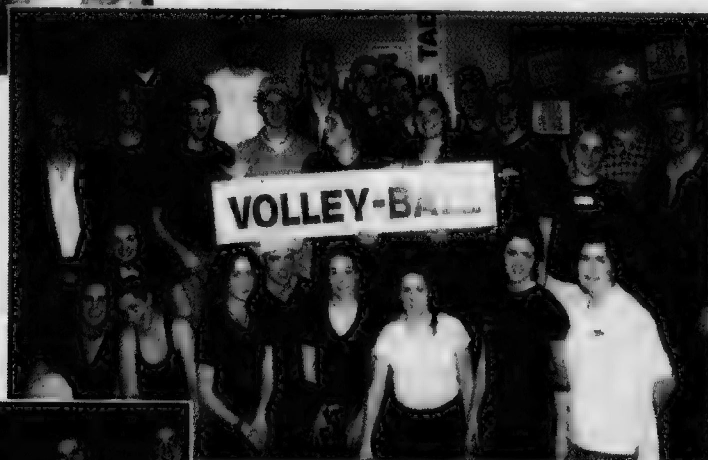


Photo 10



Le plaisir...

Photo 11



Photo 12



MUSIQUE

Faites vite! Le 16 avril à 20 h, Ivory Echoes présente ***The Tragic Muse*** dans la salle Eva Clare (65, chemin Dafoe). Billets: 12 $ et 8 $ (474-8062).

L'école de musique de l'Université du Manitoba présente le pianiste ***Jorge Suarez*** le 18 avril à 15 h au WAG. Billets: 10 $ (à la porte).

L'***Orchestre de chambre du Manitoba*** présente son sixième concert de la saison le 21 avril à 20 h (745, avenue Westminster). Billets: 5 $ à 21 $ (783-7377).

Au programme de Virtuosi Concerts le 24 avril à 20 h: ***Dmitri Ratser***, dans la salle Eckhardt-Gramatté de l'Université de Winnipeg. Billets: 21 $ (786-9000).

Les 24 et 25 avril, ne manquez pas ***Danish Delight*** à L'Offrande Musicale (298, avenue Yale). Billets: 18 $ (284-7554).

Les 24, 27 et 30 avril, l'Opéra du Manitoba lève le rideau sur ***Faust*** de Charles Gounod (942-7479).

La ***Société de musique de chambre de Winnipeg*** sera au WAG le 25 avril à 20 h. Billets: 15 $ (956-2792).

Prairie Performances présente ***An Enjoyable Evening with Youthful Voices and Young Flautists*** les 29 et 30 avril à 20 h au WAG. Billets: 12 $ (488-7733).

À L'ÉCRAN

À l'affiche de la Cinémathèque (100, rue Arthur): ***Fury For The Sound: The Women at Clayoquot*** de Shelley Wine les 17 et 18 avril à 19 h 30; ***Who's Counting*** de Terre Nash les 21 et 22 à 19 h 30 et ***Paul Bowles: Let It Come Down*** de Jennifer Baichwal du 23 au 29 à 19 h 30 (925-3457).

SUR LES PLANCHES

Jusqu'au 8 mai au MTC Mainstage: ***Lady, be Good***, une comédie musicale signée George et Ira Gershwin (942-6537).

Jusqu'au 25 avril au PTE: ***Old Wicked Songs*** de Jon Marans (942-5483).

À compter du 23 avril au MTYP: ***Borrowed Black - A Labrador Fantasy*** (947-0394).

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

Les Rendez-Vous

NOTRE-DAME-DE-LOURDES

Chanter le printemps

Marina CAILLIER (1)

Le conseil étudiant de l'Institut collégial Notre-Dame présentera une boîte à chanson le vendredi 23 avril au gymnase de l'école secondaire. Les étudiants présenteront des chansons, des danses, des pièces en solo et des saynètes tout en respectant le thème *La magie du printemps*. «Il y a aussi des possibilités pour que l'équipe d'improvisation de Notre-Dame-de-Lourdes participe au spectacle», déclare la principale organisatrice, Claudette Delaquis.

Les boîtes à chanson et les vin et fromages sont des événements populaires à Notre-Dame-de-Lourdes. Et les élèves de l'Institut collégial Notre-Dame profitent des ces occasions pour faire valoir leurs talents. Cette année, le conseil étudiant à décidé d'aider Claudette Delaquis pour l'organisation de l'événement. «Nous seront responsables de la préaration du goûter, des décors, de l'éclairage et de la publicité», mentionne la présidente du conseil étudiant, Marilyne Préjet. Le conseil étudiant récoltera le fruit de son travail en conservant les recettes du goûter.

Claudette Delaquis et les 70 élèves membres de la chorale se proposent d'entonner des pièces sur le thème du printemps. «Une des chansons que nous chanterons est *L'Oranger*. Tous les autres chants sont aussi reliés au thème.»

Ce n'est pas seulement les chansons qui vont respecter le thème mais aussi les danses dont une s'intitule *Le réveil du printemps*. La présentation avec des lumières ultraviolettes (black lights) rendra cette dance unique.


Photo: Collège régional Notre-Dame-de-Lourdes

Claudette Delaquis a travailler de concert avec le conseil étudiant de l'Institut collégial Notre-Dame pour organiser la boîte à chanson du 23 avril.

Le gymnase ouvrira ses portes à 19 h 30 et le spectacle commencera à 20 h. Le coût d'admission est de 6 $ pour les adultes et de 3 $ pour les étudiants. Les enfants de 12 ans et moins sont admis gratuitement.

(1) Marina Caillier est étudiante en 12e année à l'Institut collégial Notre-Dame. Elle a complété un stage de travail de deux jours à La Liberté.

TVA

Partout au pays le 1er mai

Yves Lusignan (APF)

Dans quelques semaines, les francophones d'un bout à l'autre du pays auront accès à une deuxième chaîne généraliste de langue française. C'est en effet le 1er mai que le réseau TVA devient "national", en vertu d'une ordonnance rendue par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) le 12 février. Tous les câblodistributeurs comptant plus de 2 000 abonnés ont désormais l'obligation de diffuser, sur le service de base et sans frais supplémentaires, le signal de TVA.

Dans sa volonté d'obtenir ce statut national obligatoire – une première canadienne dans le monde de la câblodistribution – TVA avait obtenu l'appui des francophones hors Québec et indiqué son intention de desservir cette clientèle.

Ceux et celles qui s'attendent à ce que TVA bouleverse sa programmation parler des francophones du pays seront cependant déçus. Le lancement de la distribution nationale sera souligné le 1er mai et les jours suivants par le biais d'entrevues, de reportages et de promotions. Les animateurs des émissions régulières lanceront des clins d'œil en direction des francophones hors Québec. Une émission hebdomadaire, *Via TVA*, sera lancée le 2 mai, mais c'est tout pour le moment.

Le vice-président à la programmation, Philippe Lapointe, explique que TVA a l'intention d'aborder ce nouveau marché "graduellement et très modestement" en évitant les pièges de la folklorisation et de la ghettoïsation des francophones.

C'est aussi avec la "manière TVA" que le réseau abordera son nouveau mandat, une formule que Philippe Lapointe résume ainsi : "On est une télévision qui est proche du monde" et qui parles des "vraies affaires".

Animée par Clodine Desrochers, le magazine Via TVA par exemple une "émission légère et divertissant " qui ne ressemblera pas à *L'Accent francophone*, l'émission de Radio-Canada qui traite des francophones hors Québec. Aucun effort particulier ne sera fait pour traiter de la francophonie canadienne à l'intérieur des bulletins de nouvelles mais TVA suivra l'actualité francophone grâce à un réseau de correspondants un peu partout au pays.

Enfin, six émissions spéciales seront diffusées par année, et la première aura lieu à l'occasion des premiers Jeux de la francophonie canadienne en août.

Sports éclairs

Tennis

• Des cours de **tennis** sont offerts du **3 au 20 mai à l'Université du Manitoba**. Coût: 60 $ (**474-8234**).

Hockey

• Une clinique pour les **entraîneurs** est offerte du **16 au 27 août** au Winnipeg Winter Club (**489-4466**). • Une équipe de **hockey-boule mixte** est à la recherche de joueuses féminines pour la prochaine saison (**943-1162**).

Balle-molle

• La ligue de balle-molle de **Winnipeg** accepte de nouvelles équipes pour la prochaine saison (**222-6352**). • Le 5e tournoi pré-saison SPN aura lieu les **17 et 18 avril** à Winnipeg (**654-2255**). • Tournoi du pringtemps au **Complexe John Blumberg** présenté les **24 et 25 avril**. Coût: 130 $ par équipe (**668-1739**). • Le tournoi **Red Dogs** aura lieu les **15 et 16 mai** au Centre communautaire Morse (Steve au **224-9507**). • Le **Fun-A-Rama** de Saint-Norbert organise un tournoi de balle-molle les 15-16 mai au **Centre commmunautaire** de Saint-Norbert. Coût: 150 $ par équipe (883-2022). • Des leçons pour **arbitres** sont offertes au Centre communautaire Melrose le samedi 10 avril (**257-9964**).

Soccer

• La Ligue de soccer de l'**Université du Manitoba** débutera le 18 mai. La saison est de quatre mois incluant 20 parties. Coût: 800$ par équipe (**474-8591**).

Lacrosse

• L'équipe de Winnipeg est à la recherche d'un entraîneur d'expérience pour la prochaine saison (**275-6640**).

Football

• Le club de football de **Transcona** accepte les inscriptions pour la saison estivale (John au **222-6738**).

Curling

• Le club de curling de **Fort Rouge** présente un tournoi du **19 au 25 avril**. Coût: 84 $ par équipe (Liz Stolle au **475-8487**).

Baseball

• Le camp d'entraînement des **recrues des Légionaires de Saint-Boniface** de la ligue junior de Winnipeg aura lieu les **17 et 18 avril** à 13 h au **parc Whittier**.

Golf

• L'Association canadienne des golfeurs professionnels fera un arrêt au Manitoba du **1er au 3 septembre** au parcours de golf **Pine Ridge** de Winnipeg.

M. É. B.

Vous avez des renseignements à nous faire parvenir sur les activités sportives dans votre région? Télécopieur: 231-1998.

HOCKEY JUNIOR

Tétrault veut le tricolore

Repêché en quatrième ronde par le Canadien de Montréal en juillet 1997, Daniel Tétrault est toujours sans contrat.

Marc-Éric BOUCHARD

Défenseur avec les Wheat Kings de Brandon depuis trois ans, Daniel Tétrault veut maintenant enfiler l'uniforme du tricolore. «J'ai apprécié mes années à Brandon, mais j'aimerais évoluer avec le club-école du Canadien de Montréal, souligne Daniel Tétrault. Le dépisteur en chef du Canadien, Pierre Dorion est venu me voir le mois dernier à Prince-Albert. Je ne l'ai pas rencontré, mais je lui ai montré de quoi j'étais capable.» La formation de Brandon a cependant été éliminée en cinq parties par les Rebels de Red Deer et Daniel Tétrault n'a pas pu se faire valoir par les dépisteurs.

«J'espère de tout mon cœur signer avec le Canadien, affirme Daniel Tétrault. Mais si je n'ai pas de contrat le 1er juin avec le tricolore mon nom retournera au repêchage amateur. Mon «feeling» me dit que mon agent, Don Meehan, s'entendra avec le directeur-gérant du Canadien, Réjean Houle, mais j'ai appris que dans le monde du hockey, il n'y a jamais rien de certain.» Une rumeur court d'ailleurs sur le congédiement possible de Réjean Houle et son remplacement par Jacques Lemaire. Cette décision du propriétaire du Canadien pourrait nuire aux chances de Daniel Tétrault.

En attendant l'issue des négociations qui sont fait entre son agent et le Canadien, Daniel Tétrault garde la tête froide. «C'est inutile de me stresser, dit-il. Je sais que le Canadien a besoin de jeunes défenseurs. Je crois être capable de développer mon talent et de faire une carrière dans la ligue nationale. Si le Canadien ne me signe pas, je tenterai ma chance avec une autre équipe. Les formations d'Atlanta et du Minnesota auront besoin de jeunes joueurs et je pourrais me retrouver avec une équipe d'expansion. Ça ne vaut rien de trop penser à l'avenir. Je m'adapterai aux événements. En choisissant le métier d'hockeyeur, je savais que la vie ne serait pas toujours facile. Il s'agit de profiter des bons moments qui se présentent à moi. Dans ces circonstances-là, je ne serai jamais trop déçu.»



Archives La Liberté

Après une saison d'entraînement avec les Wheat Kings de Brandon, Daniel Tétrault est de retour à la maison familiale. «Ça fait du bien de faire des activités en famille et de prendre des repas avec mes frères et ma sœur. C'est toujours plaisant de revoir ses amis et faire du jogging dans mon village.»

SOCCER

L'AFF aux éliminatoires

L'Association des Footballeurs Francophones s'est qualifiée pour les séries éliminatoires de la ligue de soccer intérieur de Winnipeg pour la première fois depuis 1996.

Selon le cordonnateur de l'équipe Patrick Rey, les joueurs sont fiers de participer à la ronde éliminatoire qui se déroulera au Spectrum de Winnipeg. Nous avons un bon mélange de recrues et de vétérans et nous espèrons nous rendre le plus loin possible, indique-t-il. Notre équipe n'a jamais accédé à la deuxième ronde des séries éliminatoires.»

La formation détient un dossier de 7 victoires, une défaite et un verdict nul. «Nous sommes en première place et nos joueurs sont prêts pour les séries, souligne Patrick Rey. Notre objectif c'est de terminer sur une bonne note pour pouvoir nous classer en première place et éviter de disputer un match en première ronde des éliminatoires.» Si l'équipe se classe en première position elle aura droit à un laisser-passer pour la première ronde.

L'équipe compte dans ses rangs 16 joueurs. Il s'agit de Patrick Rey, Dave Rondeau, Lionel Zélicz, Alain Jacques, Paul Turenne, Marc deRocquiny, Michel Clénet, Derek Hall, Rob Thompson, Kyle Stewart, Jim Mickelson, Marc Bohémier, Alain Couture, Frédéric Marbotte, Magné Meisings et Geoffrey Govia.

RINGUETTE

Le Manitoba en quatrième position

L'équipe junior de ringuette du Manitoba a terminé en quatrième position, derrière l'Alberta, la Colombie-Britannique et l'Ontario lors du championnat canadien présenté du 3 au 11 avril à Halifax en Nouvelle-Écosse.

Deux francophones, Francine Fontaine de La Broquerie et Valérie Bohémier de Lorette, sont membres de l'équipe manitobaine. «J'ai bien aimé l'expérience et nous avons très bien joué, indique Valérie Bohémier. Halifax est une très belle ville et nous avons eu la chance de jouer dans de belles arénas. Nous avons été bien reçues et j'ai rencontré plusieurs joueuses d'autres équipes comme, plus particulièrement celles de la Colombie-Britannique.»

Selon Valérie Bohémier, étudiante de 15 ans qui fréquente le collège régional Gabrielle-Roy, les entraîneurs Barry Hobday et Dave Lower sont de bons motivateurs. «Ils sont très dynamiques et ils ont toujours un bon mot à nous dire pour nous encourager, dit-elle. J'aurais aimé qu'on termine parmi les trois premières équipes, mais nous avons eu beaucoup de plaisir et c'est ça qui compte.»

BADMINTON

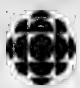
Le CLR termine troisième

Le collège Louis-Riel s'est mérité la troisième place avec 54 points lors d'un tournoi de badminton pour les secondaires 3 et 4 qui a eu lieu le 10 avril à Saint-Boniface. La première place est allée au collège River East avec 63 points suivi du collège Vincent Massey avec 62 points.

Chez les garçons en double, Michel LaRivière et René Bazin ont remporté la médaille d'argent. En simple masculin, Marc Despiegelaere s'est classé en quatrième place. Finalement en double féminin Manon Paquin et Marie-France Duguay ont remporté la médaille de bronze.

Dans un tournoi présenté à Gimli le 10 avril pour les secondaires 1 et 2, plusieurs athlètes du collège Louis-Riel se sont également signalés. En simple masculin, Yannick Fréchette a mérité la deuxième place. Chez les filles, Janelle Jichuk a gagné l'or et Carmène Fiola a reçu l'argent. En double masculin, Éric Colette et Jacques Auger ont terminé en troisième place. Enfin en double mixte, Joey Fiola et Suzanne Robert ont récolté l'argent.

Télé-horaire de la semaine du 19 au 25 avril 1999



Radio-Canada Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 6 h à 15 h 59

6h10 Iris le gentil professeur
6h35 La Bande à Ovide
7h00 Matin express
9h00 Les 3 mousquetaires
10h00 Liza (L au J)
Le Monde de Clémence (V)
11h00 La Vraie Vie
12h00 Le Midi
12h30 Lingo
13h00 Cinéma: **Il pleut des roses sur Manhattan** (L)
Appelez-moi (Ma)
L'Amour en équation (Me)
Il est génial, papy! (J)
Perry Masson: Meurtre en FM (V)
15h00 Les Chatouilles
15h01 La Maison de Ouimzie
15h30 Rouli-roulotte (L et Ma)
La Boîte à lunch (Me au V)
15h45 Petite étoile
15h59 0340

Lundi

16h00 Woof!
16h24 0340
16h30 Bêtes pas bêtes+
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Courants du Pacifique
➤ 19h00 Les Grands Films : **Un président américain.** *É.-U. 1995 Comédie sentimentale.*
21h30 Chroniques de l'étrange
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h57 La politique fédérale
00h03 De bouche à oreille
1h35 Fin des émissions

Mardi

16h00 Un cas très spatial
16h24 0340
16h30 À la poursuite de Carmen Sandiego
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 L'Accent francophone
19h00 C'est juste une farce
19h30 La Facture
20h00 Astéroïde
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
23h58 Découverte
➤ 0h57 Cinéma: **Les Louves.** *Fr.-Suède. Drame.*
3h00 Fin des émissions

Mercredi

16h00 Océane
16h24 0340
16h30 Sur la piste
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 La Tête de l'emploi
18h00 Manitoba ce soir
18h30 Branché
19h00 Jardin d'aujourd'hui
19h30 Pareil pas pareil
20h00 Astéroïde
22h00 Le Téléjournal/Le Point
23h00 Manitoba ce soir
23h30 Les Nouvelles du sport
➤ 23h58 Vues d'ici: **Nations secrètes.** *Can. 1992. Drame historique.*
1h00 Fin des émissions

Jeudi

16h00 Super Mécanix
16h24 0340
16h30 Les Maîtres des sortilèges
16h55 0340
17h00 Watatatow
17h30 Manitoba ce soir
18h00 La Soirée du hockey Molson à Radio-Canada
21h00 Le Téléjournal/Le Point
22h00 Les Nouvelles du sport
22h28 Branché
➤ 22h55 Cinéma: **Angélique et le Roy.** *Fr.-Ital.-R.F.A. 1965. Drame.*
1h05 Fin des émissions

Vendredi

16h00 La Série des aventures
16h24 0340
16h30 Lassie
16h55 0340
17h00 Change d'air!
17h30 Manitoba ce soir
18h00 Le baseball Labatt des Expos
21h00 Le Téléjournal/Le Point
22h00 Les Nouvelles du sport
➤ 22h28 2000 ans de cinéma: **Que la fête commence.** *Fr. 1975. Drame historique. En 1719, tandis que le régent Philippe d'Orléans gouverne la France tout en s'adonnant à la débauche, le marquis de Pontcallec prend la tête d'une insurrection en Bretagne. L'abbé Dubois, ministre et conseiller du régent, profite de l'occasion pour servir ses ambitions.*
0h55 Fin des émissions

Samedi

7h02 Babar
7h30 Bouledogue Bazar
7h31 Les Moomins
8h05 La Bande à Dingo
8h35 Les 101 Dalmatiens
9h05 Couacs en vrac
9h35 Doug
10h05 Princesse Sissi
10h35 Animaniacs
11h00 Franc-Croisé
11h30 Fais-moi peur!
12h00 Le Midi
➤ 12h30 Cinéma : **Vingt mille lieues sous les mers.** *É.-U. 1954. Film d'aventure. Les aventures du mystérieux capitaine Nemo et du maître harponneur recueilli à bord du Nautilus.*
15h00 Au coeur de nos vies
15h30 Parents d'aujourd'hui
16h00 L'Accent francophone
17h00 Ce soir
17h30 Vélo mag
18h00 La Soirée du hockey
21h00 Le Téléjournal
21h30 Les nouvelles du sport
➤ 21h55 Télé-Suspense. **L'Arme fatale.** *É.-U. 1987. Drame policier. Devenu suicidaire en raison de la mort tragique de sa femme, un policier de Los Angeles agit avec un folle témérité dans son travail. Son partenaire et lui sont chargés d'enquêter sur la mort suspecte d'une jeune fille dont le père est le complice de trafiquants de drogue.*
➤ 0h24 Cinéma: *Titre à communiquer*
Fin des émissions

Dimanche

7h00 Les Chatouilles
7h01 Le Monde irrésistible de Richard Scarry
7h30 Bouledogue bazar
7h31 Arthur
8h05 Kléo
8h30 Les Souris des quatre saisons
9h00 Timon & Pumba
9h15 Parcelles de soleil
9h30 Flip Flop
10h00 Le Jour du Seigneur
11h00 Scully rencontre
11h30 Médias
12h00 Le Midi
12h30 La Semaine verte
13h30 Second regard
14h00 De bouche à oreille
15h30 Horizons
16h30 Branché
17h00 Émilie de la Nouvelle Lune
18h00 Ce soir
18h30 Découverte
19h30 La Vie d'artiste
20h00 Les Beaux dimanches: **Riopelle.** *Portrait de l'artiste Jean-Paul Riopelle.*
22h00 Le Téléjournal
22h33 Les Nouvelles du sport
➤ 23h00 Ciné-Club. **Beaucoup de bruit pour rien.** *É.-U. & G.-B. 1993. Comédie sentimentale. De retour de son expédition, le prince d'Aragon arrive chez le gouverneur de Messine, avec ses hommes. Ils sont accueillis dans l'allégresse par la gent féminine du château. Le jeune Claudio s'éprend d'Héro. Quant à Béatrice et Bénédict, ils s'accablent de railleries plutôt que de s'avouer leur attirance mutuelle. Leurs amis imaginent un stratagème pour les réunir, tandis que d'autres intrigues menacent l'union d'Héro et de Claudio.*
1h30 Fin des émissions





TVA

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h

4h30 Infopublicité
5h00 Salut, bonjour!
8h00 Bla Bla Bla
9h00 Taillefer et fille
10h00 Aimer
10h30 Les Fruits de la passion
10h45 J.E. en Direct
12h30 Boutique TVA
13h30 Les feux de l'amour
14h30 Top modèles
15h00 Claire Lamarche
16h00 Les Mordus

Lundi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 Symphorien
18h30 Les ailes de la mode
19h00 Place Melrose
20h00 Salle d'urgence
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journul» de François Pérusse
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicité
0h58 Fin des émissions

Mardi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 Ent'Cadieux
19h00 Les grands procès II: «L'affaire de la veuve Chapdelaine»
20h00 Les machos
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journul» de François Pérusse
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicité
0h58 Fin des émissions

Mercredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 La Poule aux œufs d'or
18h30 Fleurs et jardins
19h00 Le retour
20h00 Sauve qui peut!
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journul» de François Pérusse
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
23h01 Infopublicité
1h01 Fin des émissions

Jeudi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 Fais-moi rire
18h30 Caméra choc
19h00 Jasmine (Making of)
20h00 Nikita
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journul» de François Pérusse
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
22h58 Infopublicité
0h58 Fin des émissions

Vendredi

17h00 Le TVA, édition 18 h
17h29 Le «Journul» de François Pérusse
17h30 Piment fort
18h00 J.E.
➤ 19h00 Histoire vraie: **Une autre façon d'aimer.** *É.-U. 1996. Drame psychologique. Bien qu'ayant renoncé à quitter son mari lorsque celui-ci devint handicapé, une mère s'engage dans une liaison avec un autre homme.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h29 Le «Journul» de François Pérusse
21h30 Le poing J
22h30 Le TVA, sports
23h02 Infopublicité
1h02 Fin des émissions

Samedi

5h00 Infopublicité
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Boutique TVA
10h00 Fleurs et jardins
10h30 Vins et fromage
11h00 Championnat des quilles
12h00 Infopublicité
13h30 Les ailes de la mode
14h00 Cyber club
➤ 15h00 Ciné-pop: **Repêchage heureux.** *É.-U. 1991. Drame sportif. Menacé de congédiement, le recruteur d'une équipe de baseball majeur découvre par hasard un jeune lanceur au talent prometteur.*
17h00 Le TVA, édition 18 h
➤ 17h30 Ciné-extra : **Les péquenot de Beverly Hills.** *É.-U. 1993. Comédie satirique. Des nouveaux riches aux moeurs rustiques s'installent dans un quartier huppé de Los Angeles.*
➤ 19h30 Ciné extra: **Secrets enfouis.** *É.-U. 1996. Drame fantaisiste. Le fantôme d'une jeune femme pousse la nouvelle habitante de sa maison à retrouver le meurtrier de sa mère.*
21h30 Le TVA, édition réseau
21h55 Le TVA, sports
➤ 22h25 Ciné-Lune: **Tendres passions.** *É.-U. 1991. Drame de moeurs. Fasciné par Hollywood et amoureux d'une starlette, un mafioso sans scrupules rêve de construire un luxueux hôtel-casino en plein air.*
1h25 Infopublicité
1h55 Fin des émissions

Dimanche

5h00 Infopublicité
6h00 Salut, bonjour!
9h00 Boutique TVA
10h00 Évangélisation 2000
10h30 Complètement marteau
11h00 Fais-en ton affaire!
11h30 Infopublicité
13h00 Vision mondiale
➤ 14h00 Ciné-pop: **Brisby et le secret de Nihm.** *É.-U. 1982. Dessins animés. Une souris des champs se voit obligée de demander de l'aide à une colonie de rats pour déménager son logis.*
16h00 Décibel
17h00 Le TVA, édition 18 h
17h30 La vie est un sport dangereux
18h00 Planète en folie
➤ 19h00 Cinéma télémax vidéotron: **Insoupçonnable.** *É.-U.1994. Drame policier. Un détective soupçonne un de ses collègues, cloué à un fauteuil roulant, d'être impliqué dans une affaire de meurtre.*
21h00 Le TVA, édition réseau
21h25 Le TVA, sports
22h01 Vins et fromages
22h31 Évangélisation 2000
23h01 Infopublicité
0h31 Fin des émissions



Le Jour du Seigneur:
le dimanche 25 avril à 10 h à la SRC

Messe célébrée à l'hôpital Saint-Joseph-de-la-Providence à Montréal, par Jacques Gailbeaut, prêtre



TV5

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

5h00 Les arts et les autres (L)
La vie d'artiste (Ma)
Temps d'affaires (Me)
Télétourisme (J)
Bons baisers d'Amérique (V)
5h30 Télématin
7h30 Bus et compagnie
8h15 Le journal de TV5
8h30 La vie d'artiste (L)
La 50e avenue (Ma)
Bons baisers d'Amérique (Me)
Panorama (J)
Cap aventure (V)
9h00 Zig zag café
10h00 Argent public (L)
20 ans à Manille (Ma)
Mise au point (Me)
Strip-Tease (J)
Temps présent (V)
11h00 Journal de TV5
11h30 Bouillon de culture (L)
Dites-moi (Ma)
Reflets (Me)
Haroun Tazieff (J)
Faxculture (V)
12h15 Revue de presse canadienne (V)
12h30 Faut pas rêver (Ma)
Outremers (Me)
Comment ça va? (J)
Les Belges du bout du monde (V)
12h45 C'est la vie (L)
13h00 Découverte (V)
13h30 Funambule (L)
Télécinéma (Ma)
Rêves en Afrique (Me)
Alice (J)
Horizons francophones (V)
14h00 Le journal de France 3
14h30 La chance aux chansons
15h15 Gourmandises
15h30 Des chiffres et des lettres

Lundi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 La 50e avenue
18h00 Journal de France 2
18h30 La vie à l'endroit
20h00 Les pieds sur l'herbe
20h30 Strip-Tease
21h30 Journal belge
22h00 L'Écran témoin
23h15 Soir 3
23h45 Les Alsaciens ou les deux Mathilde
1h15 Télécinéma
1h45 Reflets
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 La 50e avenue
4h45 Journal de TV5

Mardi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Bons baisers d'Amérique
18h00 Journal de France 2
18h30 Ça se discute
20h40 Temps présent
21h30 Journal belge
22h00 Le cercle
23h15 Soir 3
23h45 La vie à l'endroit
0h15 Les pieds sur l'herbe
01h45 Strip-Tease
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Sport Africa
4h45 Journal de TV5

Mercredi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Panorama
18h00 Journal de France 2
18h30 Des racines et des ailes
20h30 Comment ça va?
21h30 Journal belge
22h00 Le Cercle
23h15 Soir 3
23h45 Ça se discute
1h55 Temps présent
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Rêves en Afrique
4h45 Journal de TV5

Jeudi

16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Cap aventure
18h00 Journal de France 2
18h30 Au nom de tous les dieux
19h30 Clip postal
20h00 Anne Le Guen
21h30 Journal belge
22h00 Le Cercle
23h15 Soir 3
23h45 Des racines et des ailes
1h45 Dites-moi
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Espace francophone
4h45 Journal de TV5

Vendredi

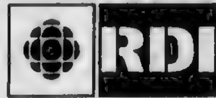
16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Voilà Paris
17h30 Les arts et les autres
18h00 Journal de France 2
18h30 Thalassa
19h30 Faut pas rêver
20h30 L'homme de Suez
21h30 Journal belge
22h00 Au delà des apparences
23h00 Revue de presse canadienne
23h15 Soir 3
23h45 Anne Le Guen
1h15 Union libre
2h45 Voilà Paris
3h15 La chance aux chansons
4h00 Gourmandises
4h15 Alice
4h45 Journal de TV5

Samedi

5h00 Au delà des apparences
5h50 Revue de presse canadienne
6h00 Les Belges du bout du monde
6h30 Tendances
7h00 Découverte
7h30 Bus et compagnie
8h15 Le journal de TV5
8h30 Le petit journal
9h00 Génies en herbe
9h30 Rince ta baignoire
10h00 Télétourisme
10h30 Grands gourmands
11h00 Journal de TV5
11h30 Les arts et les autres
12h00 Horizons francophones
12h30 Sport Africa
13h00 Magellan hebdo
13h30 Méditerranéo
14h00 Journal de France 3
14h30 Itinéraire bis
15h00 Funambule
15h30 Fleurs et jardins
16h00 Journal suisse
16h30 Thalassa
17h30 Vins et fromages
18h00 Journal de France 2
18h30 La chance aux chansons : 15 ans
20h45 Génération sensations
21h00 Coup de coeur francophone
21h30 Journal Belge
22h00 Comme au cinéma
23h30 Soir 3
23h45 Vivement dimanche
1h45 Vivement dimanche prochain
2h15 l'homme de Suez
3h15 Magellan hebdo
3h45 Paris chic choc
4h15 Télétourisme
4h45 Journal de TV5

Dimanche

5h00 Méditerranéo
5h30 Cap aventure
6h00 Autant savoir
6h30 Rêves en Afrique
7h00 Sindbad
7h30 Bus et compagnie
8h15 Le journal de TV5
8h30 Le petit journal
9h00 Espace francophone
9h30 Kiosque
10h30 Vins et fromages
11h00 Journal de TV5
11h30 Fleurs et jardins
12h00 Vivement dimanche
14h00 Journal de France 3
14h30 Les Alsaciens ou les deux Mathilde
16h00 Journal suisse
16h30 Pyramide
17h00 Haroun Tazieff raconte sa terre
18h00 Journal de France 2
18h30 Vivement dimanche prochain
19h00 Grands gourmands
19h30 Bouillon de culture
20h45 Faxculture
21h30 Journal belge
22h00 Au nom de tous les dieux
23h00 Télétourisme
23h30 Soir 3
23h45 La chance aux chansons : 15 ans
2h00 Cap aventure
2h25 Outremers
3h20 L'écran témoin
4h45 Journal de TV5



RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

4h30 Le monde ce matin
5h00 Matin express
8h00 Le monde ce matin
8h30 Médias (L)
Le poin (Ma-V)
9h00 L'Atlantique en direct
10h30 Le Québec en direct
11h00 Le midi
11h30 Le Québec en direct
13h00 L'Ontario en direct
14h00 L'Ouest en direct
15h0 Nouvelles, bourse, météo, bulletin de santé
15h35 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
17h00 Euronews
17h30 Capital actions
18h00 Le monde ce soir
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI

Lundi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Mardi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Mercredi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Jeudi

20h30 Maisonneuve à l'écoute
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Maisonneuve à l'écoute
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Vendredi

20h30 Scully RDI
21h00 Montréal en spectacle
21h30 Le Canada aujourd'hui-Édition Atlantique et de l'Ontario
22h00 Édition Québecoise
22h30 Le Canada aujourd'hui-Édition de l'Ouest et les sports
23h00 Le téléjournal
0h00 Capital action
0h30 Griffe
1h00 Montréal en spectacle
1h30 Le journal du Pacifique
2h00 Le journal de Québec
2h30 Le journal de l'Ontario
3h00 Le téléjournal
3h30 Le point
4h00 Le journal de l'Atlantique

Samedi

4h30 Montréal en spectacle
5h00 Matin express
5h30 Griffe
6h00 Matin express
8h00 La semaine verte
9h00 Trajectoires
9h30 Montréal en spectacle
10h00 Griffe
10h30 Entrée des artistes
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Branché
12h30 Vivre ici
13h00 Enjeux
14h00 Impact
14h30 Montréal en spectacle
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Simplement la vie
17h30 Vivre ici
18h00 Le monde ce soir
18h30 Un Canadien à Tokyo
19h00 Grands reportages
20h00 Le journal RDI
20h30 Entrée des artistes
21h00 Le téléjournal
21h30 Un Canadien à Tokyo
22h00 Griffe
22h30 Montréal en spectacle
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
0h30 Entrée des artistes
1h00 Enjeux
2h00 Trajectoires
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 La semaine verte
4h00 Branché

Dimanche

4h30 Temps d'affaires
5h00 La semaine verte
6h00 Matin express
8h30 La facture
9h00 Point de presse
10h00 Griffe
10h30 L'Accent francophone
11h00 Le midi
11h30 Bulletin des jeunes
12h00 Zone libre
13h00 Branché
13h30 Horizons francophones
14h00 Enjeux
15h00 Griffe
15h30 Le journal de France 2
16h00 Aujourd'hui
16h30 Bulletin des jeunes
17h00 Point de presse
17h30 Franc jeu
18h00 Le monde ce soir
18h30 La Facture
19h00 Grands reportages du siècle
20h00 Le journal RDI
20h30 Scully RDI
21h00 Médias
21h30 Second regard
22h00 Portrait de notre temps
23h00 Le téléjournal
23h30 Euronews
0h00 Le téléjournal
0h30 L'Accent francophone
1h00 Zone libre
2h00 Branché
2h30 Bulletin des jeunes
3h00 Griffe
3h30 Horizons francophones
4h00 Impact

BRIGITTE TÉTRAULT

Les voyages forment la jeunesse

Comme toutes les adolescentes, Brigitte Tétrault rêve de voyages et d'aventures. Mais grâce au programme Jeunesse Canada Monde, ses rêves deviendront bientôt réalité.

Anie CLOUTIER

«Je viens d'un petit village où tous les gens se ressemblent, indique Brigitte Tétrault. Je veux découvrir d'autres cultures, m'épanouir, développer une vision globale et enfin trouver ce que je veux faire de ma vie.»

Comme toutes les jeunes femmes de 17 ans, Brigitte Tétrault, rêve de voyages et de découvertes. Mais pour la résidante d'Île-des-Chênes, le rêve deviendra bientôt réalité. Acceptée dans le programme jeunesse Canada Monde, Brigitte Tétrault s'embarquera pour l'Ontario en août puis s'envolara pour l'Équateur trois mois plus tard. (1)

«J'ai toujours voulu voyager entre mon secondaire et l'université, indique Brigitte Tétrault qui termine sa 12e année en juin. Et Jeunesse Canada Monde, c'est plus qu'un voyage, c'est un défi. J'ai d'abord entendu parler du programme quand un ancien participant, Christian Perron, est venu faire une présentation à notre école. Ma professeure d'espagnol, Colette Gagné, est aussi une ancienne de Jeunesse Canada Monde.»

De retour d'une session de formation de deux semaines à Edmonton, Brigitte Tétrault regarde avec réalisme les défis qu'elle devra affronter. «J'avais déjà une idée de ce que le programme allait m'offrir, mais j'ai aussi réalisé qu'il pouvait y avoir des problèmes de personnalité avec la famille d'accueil ou la personne avec qui on est jumelé. J'ai beaucoup d'expérience de la vie en groupe pour avoir participé au Projet étudiant animateur et au camps de leadership du Conseil jeunesse provincial. Mais si ça arrive, j'espère que j'aurai assez de patience pour passer au travers. Je sais déjà que je travaillerai dans un domaine qui touche l'éducation et le développement communautaire, des domaines qui m'intéressent. Mais je crois que je vais en apprendre beaucoup plus sur moi.»



photo: Anie Cloutier

Brigitte Tétrault: «Au début, j'avais peur. Après tout, j'aurai 18 ans le 22 mai, je vis toujours à la maison et je viens juste de terminer le secondaire. Mais un récent voyage de deux semaines en Espagne m'a montré que j'étais plus indépendante que je le pensais.»

Les participants au programme de jeunesse Canada Monde doivent collecter 1 500 $ en dons chacun. Les personnes qui souhaiteraient aider financièrement Brigitte Tétrault peuvent la rejoindre en composant le 878-3189.

(1) Jeunesse Canada Monde est un organisme à but non lucratif qui offre à des jeunes canadiens de 18 à 25 ans l'occasion de participer à des échanges dans divers pays d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine et d'Europe de l'Est tout en participant bénévolement au développement communautaire et économique du pays d'accueil.

INTERNET

Un francophone branché

Président et gérant du fournisseur de services Internet Escape Communications Inc., Marc Caron s'entretient de la montée rapide de son entreprise, des services d'accès à Internet et de leur avenir.

Daniel BAHUAUD

Escape Communications Inc., un important fournisseur de services Internet, a connu une croissance époustouflante depuis sa fondation en 1995. Grâce à l'achat d'autres petits fournisseurs comme Imaginet, qui s'est joint à ses rangs en février, Escape Communications Inc. est passé de 1 500 clients en 1995 à 25 000 4 ans plus tard. L'entreprise fait aujourd'hui concurrence au service Simpatico de la Société des télécommunications du Manitoba (MTS). Son succès, Escape Communications Inc. le doit en grande partie à Marc caron, président et gérant de la compagnie.

«On ne gère pas la demande; c'est elle qui nous gère!, lance Marc Caron, formé en génie électronique et en commerce à l'Université du Manitoba. C'est elle qui a donné à Escape son élan. Le temps requis pour franchir certaines étapes est extrêmement rapide. Il y a dix ans à peine, Internet était un réseau destiné aux chercheurs universitaires. En 1994, il n'y avait que MBNET qui permettait d'accéder à Internet. Cet accès était lent et parfois très difficile. Alors en avril 1995, Daniel Little, Tanasut Rasmidatta, Patrick Lemaistre et moi avons fondé Escape Communications Inc. Nous étions tous des abonnés frustrés du service offert et nous nous sommes dits que nous pouvions faire mieux. Nous sommes très polyvalents, ayant obtenu des formations variées, et je suis certain que cette polyvalence a contribué à notre succès.

«Nous sommes au stade de la consolidation du marché, poursuit Marc Caron. Les petites entreprises moins stables et moins capables de répondre aux besoins des clients disparaissent. Les prix sont trop bas pour maintenir les petits fournisseurs. Nous avons acheté huit fournisseurs de services Internet en un an, ce qui requiert beaucoup de préparation. Il faut s'assurer que nos nouveaux clients soient satisfaits de notre service. Grâce à ces aquisitions, nous sommes capables de faire concurrence à MTS, qui fournit le service Internet Sympatico. Il y a six mois, nous avons acheté de nouveaux locaux au 665 rue Stafford, pensant être bon pour les trois prochaines années. Mais notre croissance est telle que nous aurons bientôt besoin de plus de place!»

Escape Communications Inc. a deux types de clients, chacun avec ses besoins particuliers. Il y a tout d'abord le service pour particuliers. Ce sont les individus qui veulent accéder à Internet pour faire de la recherche, envoyer du courrier électronique, s'amuser ou créer des pages web. «Pour ces clients, explique Marc Caron, il nous faut leur fournir une bonne ligne téléphonique et assurer un accès facile et rapide à Internet. La majorité de nos plans de services garantissent par exemple que la ligne téléphonique sera toujours ouverte.»

«Côté commercial, poursuit-il, nous installons des petits ou grands réseaux permettant d'accéder à Internet. Nous devons également nous assurer de la sécurité des lignes, afin d'empêcher le cambriolage électronique. Quand on songe au montant de courrier électronique, de communications et de transactions qui se font par Internet, l'importance de la sécurité va de soi.»



photo: Daniel Bahuaud

Marc Caron: «Nous sommes capables de faire concurrence au service Sympatico de MTS.»

Marc Caron estime aussi qu'il faut protéger les jeunes. Pour lui, il est moins question de censure que de constater l'avènement d'une nouvelle réalité. «Les enfants de cinq ans qui apprennent à leur grands-parents comment se servir d'Internet, souligne-t-il. L'information prolifère, alors il faut se servir de son bon sens. Ce n'est pas une contradiction d'être un entrepreneur et d'assumer ses responsabilités envers la communauté. Voilà pourquoi nous fournissons un service qui empêche les jeunes d'accéder aux sites illégaux, comme par exemple les sites pornographiques. Ce service est souvent offert gratuitement ou à prix réduit aux écoles et aux bibliothèques.»

Et l'avenir d'Internet? Marc Caron prévoit une accélération encore plus étourdissante de la technologie. «La demande des clients entraîne les progrès en informatique. Nous voulons tous accéder à l'information tout de suite, et non pas dans 30 secondes. La barre est levée à tous les jours. Cela nous force donc à être constamment à la page. Heureusement que cette accélération fera chuter davantage les prix. L'informatique et Internet deviendront encore moins élitistes, alors plus de monde pourront y accéder.»

TOURISME

Les «Attractions» du Manitoba

Pascal DUBÉ

Attractions Canada a fait connaître les gagnants de son concours visant à faire la promotion des attraits touristiques du pays. Le marais Oak Hammock (catégorie site extérieur), le Musée de l'homme et de la nature (site intérieur), le festival Folklorama (événement culturel) et le Site historique national Lower Fort Garry (attraction d'envergure nationale ou internationale) sont les récipiendaires pour le Manitoba. Ils seront en compétition avec les gagnants des autres provinces et territoires lors du *Gala d'Attractions Canada* qui se tiendra à Montréal le 28 avril.

Attractions Canada en est à sa troisième année d'opération et a pour but de développer le sentiment d'appartenance des Canadiens en faisant la promotion des plus beaux attraits touristiques du pays. Le Gala est le premier en son genre. En plus des quatre catégories où le Manitoba sera représenté, il y aura aussi une catégorie événement sportif de l'année et une catégorie nouvelle attraction.

«Malheureusement pour nous, la finale de la Coupe Grey ne qualifiait pas pour la catégorie événement sportif de l'année parce que les événements engageants des équipes professionnelles étaient exclues, explique le porte-parole du concours pour le Manitoba, Lilian Tankard. Le championnat mondial de hockey junior s'est terminé au début de 1999 et sera admissible pour le concours de l'an prochain. Mais il fera vraisemblablement compétition aux Jeux panam.

«Je crois que nous avons de bonnes chances de remporter des prix au niveau national, mentionne-t-elle. La compagnie British Airways a remis récemment un prix de niveau international au marais Oak Hammock. Je suis peut-être optimiste, mais cette reconnaissance me fait dire que nos attraits touristiques ont une bonne réputation au niveau international.»

Co-propriétaire de l'entreprise touristique Ô Tour, Michelle Gervais était une des membres du jury pour la compétition manitobaine. Elle partage l'enthousiasme de Lilian Tankard quant aux chances du Manitoba de remporter un prix au niveau national.

«Bien que nous n'ayons reçu qu'une quinzaine de propositions pour les six catégories, j'ai été agréablement surprise par la qualité des attractions qu'offrent le Manitoba, ajoute Michelle Gervais. Nous avons beaucoup de différents produits et ça n'a pas été facile de faire des choix. Le principal critère était évidemment le lien avec le patrimoine canadien.

«Nous avons aussi fait des recommandations pour les prochaines années, indique-t-elle. Il y avait des petits festivals et autres activités de moindres envergures qui ont présenté leur candidature, mais ils ne pourront jamais rivaliser avec des événements tels que le Festival du Voyageur ou Folklorama, par exemple. Nous avons donc demandé de créer peut-être des sous-catégories pour ces plus petits événements. Ce n'est pas parce qu'ils ont moins de ressources qu'ils sont pour autant moins importants pour la préservation et le développement du patrimoine.»

ÉCONOMIE

Serge et son Shell

Depuis le 28 mars, la station Turbo située à l'angle des rues Marion et Traverse a un nouveau propriétaire: Serge Dufault.

Daniel BAHUAUD

Le sourire accueillant de Serge Dufault est très connu à Saint-Boniface. Depuis 1990, Serge Dufault dessert les automobilistes aux stations Shell du boulevard Provencher, de la rue Archibald et du boulevard Lakewood. Depuis le 28 mars, Serge Dufault est propriétaire de la station Turbo à l'angle des rues Marion et Traverse.

«Je suis encore un peu étonné, confie-t-il. Parfois, je me dis: "Hé! C'est mon commerce!"» S'il fait ses premiers pas en tant que propriétaire, Serge Dufault possède touefois une large expérience, ayant travaillé neuf ans aux côtés de Benoît Michaud. «C'est un entrepreneur très astucieux, indique Serge Dufault. Il a été mon prof et moi son stagiaire. Avec les années, il me donnait plus de responsabilités. À la fin, il me laissait gérer le Dépanneur Shell sur la Provencher. J'avais mérité sa confiance. Être propriétaire, c'est donc comme si je venais de compléter ma formation et que j'assumais finalement la pleine charge de mes responsabilités.»

Serge Dufault croit que ses quatre années passées au Dépanneur Shell lui seront profitables. Shell Canada est en effet aussi propriétaire des stations Turbo. Le gérant régional de Shell, Marc Guillard, le connaissait donc déjà et estimait que Serge Dufault serait un candidat idéal pour la station-service de l'angle des rues Marion et Traverse. «Je me sens très appuyé par Shell et Marc Guillard, explique Serge Dufault. En plus, Marc est un Québécois qui a le service en français à cœur, surtout à Saint-Boniface. Il est heureux que je fasse partie de l'équipe.»

Serge Dufault a aussi obtenu la confiance du Conseil de développement économique des municipalités bilingues du Manitoba (CDEM) qui a vu en lui un entrepreneur solide. «Je cherchais une station-service abordable, moins chère que le Dépanneur Shell sur la Provencher mais qui avait déjà fait ses preuves. Le CDEM m'a beaucoup aidé à financer l'achat, confie-t-il. Je suis heureux que le CDEM croit dans de jeunes entrepreneurs francophones comme moi.»



photo: Daniel Bahuaud

Serge Dufault: «Du travail qui en vaut la peine.»

Serge Dufault paie à Shell un bail pour la propriété. Shell alimente la station en essence et Serge Dufault gère le stock de marchandise. Shell Canada réclame ensuite un pourcentage sur les ventes. «Dans l'ensemble, explique Serge Dufault, je prends la grande majorité des décisions concernant la station. Je finalise présentement une entente visant à offrir le diesel à mes clients. D'ici quelques semaines, nous offrirons aussi le café de Shell, qui est un service très populaire.»

Shell, qui s'est récemment porté acquéreur des Turbos, élimine tranquillement cette bannière de stations. Dans un an, le Turbo Dufault sera donc un Shell, et la compagnie déterminera aussi le sort du garage adjacent, longtemps inoccupé.

«Si Shell peut faire venir un bon mécanicien ou un autre commerçant sur le site, tant mieux, estime Serge Dufault. L'essentiel, c'est d'offrir un bon service. Je veux accueillir les gens de ma communauté pour qu'ils se sentent à l'aise. Je travaille très fort ces temps-ci, mais si j'arrive au but, ça aura valu la peine.»

SEED EX

Le bonheur de Barnabé

Anie CLOUTIER

Les affaires vont bien pour Roger Barnabé. Le propriétaire de Seed Ex de Letellier procédera le vendredi 16 avril à l'ouverture officielle de sa nouvelle station de distribution du grain. Construite au coût de 500 000 $, la nouvelle station comprend une dizaine de silos à grains entièrement automatisés, une aire de travail de 1 500 pieds carrés et de nouveaux espaces à bureaux aussi de 1 500 pieds carrés.

Lors de sa première année d'activité, Seed Ex a enregistré un chiffre d'affaires de un million $. En 1998, ce chiffre était passé à 6 millions $. «Ça fait seulement deux ans et demi qu'on est ouvert, signale Roger Barnabé. C'était une grosse étape pour nous d'investir autant d'argent si vite. Mais grâce à cette nouvelle station, on pourra augmenter la qualité de l'orge qu'on vend aux producteurs de malte et aux porcheries. En faisant sur place et de façon automatique les tests de qualité, on peut aussi donner un prix plus juste à l'agriculteur puisqu'il est payé selon la qualité de sa production. En plus, on va pouvoir augmenter la production à 200 000 minots par mois.»

L'ancienne station de Seed Ex sera désormais vouée aux semences, au lin et au soya tandis que la nouvelle station, établie sur le terrain de 22 acres anciennement propriété de Roger Sugar, verra défiler les chargements de maïs et d'orge. «Personne d'autre n'a le même équipement à des milles à la ronde», fait remarquer Roger Barnabé.

Le 16 avril à compter de 11 h, toute la population de Letellier et des environs est invitée à l'ouverture officielle des installations de Seed Ex. Il y aura un barbecue à 11 h suivi d'une visite guidée à 13 h.

ÉCONOMIE

Un nouveau cadre de travail

Pascal DUBÉ

Le 1er avril, le salaire minimum est passé de 5,40 $ à 6,00 $ de l'heure au Manitoba. Cette augmentation place la province au sixième rang canadien. Au Manitoba, une personne qui travaille au salaire minimum gagne maintenant autant que son collègue de la Saskatchewan, mais toujours près de 1 $ de moins que son voisin ontarien. Quoi qu'il en soit, cette augmentation est bien vue par de nombreux économistes et, espèrent-ils, pourra aider le Manitoba à se défaire de son peu enviable titre de capitale canadienne de la pauvreté chez les enfants.

«Le Manitoba se trouve dans une situation bien particulière, connaissant un des plus bas taux de chômage au pays, mais aussi le plus haut taux de pauvreté chez les enfants, remarque le professeur de travail social à l'Université du Manitoba, Greg Selinger. Si nous avons autant de pauvreté, c'est qu'il y a une grande partie de notre population active qui travaille à de faibles salaires. L'augmentation du salaire minimum est donc une très bonne nouvelle pour les dizaines de milliers de personnes concernées.

«Malheureusement, le gouvernement du Manitoba semble être capable d'augmenter le salaire minimum seulement les années électorales, déclare-t-il. La hausse de plus de 10 % va mettre plus d'argent dans les poches de consommateurs qui devraient dépenser davantage et ainsi encourager la poursuite de la croissance économique. Mais une Commission sur le salaire minimum avait recommandé une augmentation annuelle du salaire minimum pour que les travailleurs puissent conserver leur pouvoir d'achat.»

Traditionnellement, les hausses de salaire minimum sont accompagnées de quelques pertes d'emplois. Les petites entreprises (restaurants, dépanneurs et petites entreprises familiales) qui emploient des gens au salaire minimum, n'arrivent pas toujours à absorber une augmentation des dépenses. Mais les économistes ne sont pas inquiets.

«Cette hausse arrive alors que la Province connaît de bonnes performances économiques, souligne le responsable des dossiers économiques de la Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface, Raymond Lafond. Je suis confiant que le marché va pouvoir absorber la hausse du salaire minimum sans trop de difficultés. La venue des Jeux panam et toutes les retombées économiques qui entourent cet événement devraient compenser pour les pertes possibles des entrepreneurs.»

Du même avis, l'économiste Raymond Clément croit aussi que les gouvernements devraient investir dans la formation et chercher à combler les emplois disponibles dans des secteurs de pointe.

«Le gouvernement devrait prendre des mesures pour permettre aux gens qui travaillent au salaire minimum d'approfondir leurs connaissances pour qu'ils puissent remplir ces postes, avoir un meilleur salaire et améliorer leur sort», affirme-t-il.

Chef, Signalisation et communications ferroviaires

Conseillère principale ou conseiller principal, Exploitation ferroviaire (2 postes)

Transports Canada

Ottawa (Ontario)

Ces trois postes de durée indéterminée sont offerts aux personnes résidant ou travaillant au Canada. Ce sont des postes clés au sein de la Direction générale de la Sécurité ferroviaire, qui se consacre à la sécurité du transport ferroviaire au Canada. Les titulaires devront notamment : donner des conseils et des directives aux hauts fonctionnaires du gouvernement, à l'industrie ferroviaire et aux organisations syndicales; élaborer et appliquer des programmes nationaux ainsi qu'élaborer des politiques, des normes et des règlements concernant les réseaux ferroviaires.

Un baccalauréat d'une université reconnue en génie électrique est exigé pour le poste de **chef, Signalisation et communications ferroviaires.** Vous devez aussi être admissible au titre d'ingénieur professionnel en électricité au Canada. Il vous faut également avoir une expérience récente en conception, construction, inspection et entretien de systèmes de signalisation et de communications ferroviaires dans le réseau de transport ferroviaire nord-américain et une expérience en gestion de personnel professionnel dans les chemins de fer. Ce poste comporte des déplacements à l'occasion. Selon vos titres et compétences, vous toucherez un salaire variant entre **63 059 $** et **75 877 $.** N° de référence : **S87282TT77**

Les deux postes de **conseillère principale ou conseiller principal, Exploitation ferroviaire** requièrent un diplôme d'études secondaires ou une combinaison acceptable d'études, de formation ou d'expérience. Il vous faut également avoir de l'expérience en planification, organisation ou coordination de programmes touchant la sécurité ferroviaire; interprétation et application du Règlement d'exploitation ferroviaire du Canada ou des systèmes de contrôle de la circulation ferroviaire; prestation de conseils à l'industrie, aux syndicats, à d'autres gouvernements et aux régions; évaluation de rapports et de propositions techniques; recommandation de lignes de conduite; et rédaction de rapports techniques et de lettres pour la haute direction. Selon vos titres et compétences, vous toucherez un salaire variant entre **56 142 $** et **63 967 $.** N° de référence : **S84214TT77**

La maîtrise de l'anglais et du français est essentielle pour ces postes. Veuillez noter qu'une formation linguistique pourrait être offerte. Vous devez avoir une habilitation de sécurité de niveau secret de l'OTAN ou accepter de subir les épreuves de vérification de sécurité de ce niveau.

Veuillez faire parvenir un curriculum vitæ détaillé démontrant que vous répondez à toutes les exigences ci-haut mentionnées pour le ou les poste(s) que vous postulez, ainsi qu'un formulaire de demande d'emploi CFP 3391 (disponible auprès de la Commission de la fonction publique du Canada ou au Centre d'emploi du Canada de votre localité), au plus tard **le 28 avril 1999,** en précisant le numéro de référence approprié de même que votre citoyenneté, à la **Commission de la fonction publique du Canada, 66, rue Slater, 3ᵉ étage, Ottawa (Ontario) K1A 0M7. Télécopieur : (613) 996-8048.** Vous pouvez également poser votre candidature en direct à **http://jobs.gc.ca**

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape. La priorité sera accordée aux citoyennes et aux citoyens canadiens.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.
This information is available in English.



Commission de la fonction publique du Canada — Public Service Commission of Canada

Canada





PRO-GESCO et A Point Promotions

sont à la recherche de
deux employé-e-s dans le domaine des ventes.

Vous avez une nature curieuse, extravertie et vous aimez relever les défis? Cet emploi est pour vous !
Appelez-nous et faites-nous part de vos qualités.

Formation fournie par l'employeur.
L'accès à une voiture est préférable.

Entrée en fonction : dès que possible.

Communiquez avec Rachel au 253-4029 et faites parvenir votre curriculum vitae par télécopieur au 253-3895.



Festival du Voyageur

COMMIS COMPTABLE

Le Festival du Voyageur Inc., en collaboration avec Éducation et formation professionnelle Manitoba, est à la recherche d'une personne bilingue (français et anglais) au deuxième niveau du CMA ou l'équivalent, ayant une année d'expérience de travail. Pour être admissible vous devez être sans emploi et vous devez répondre aux critères du Programme de Partenariats pour l'Emploi.

Une bonne connaissance de ACCPAC et d'autres logiciels financiers serait un atout. Les candidats doivent démontrer leur autonomie, leur initiative, leur bon jugement ainsi que leur capacité de travailler en équipe.

La personne choisie sera un appui au responsable des comptes payables et des comptes recevables, du compte des inventaires, ainsi que d'autres tâches reliées à la comptabilité.

Entrée en fonction : aussitôt que possible.

Faire parvenir sou pli confidentiel votre curriculum vitae avant le 20 avril 1999, au :

Directeur des finances et administration
voyageur@festivalvoyageur.mb.ca
ou
768, avenue Taché
Winnipeg (Manitoba)
R2H 2C4

Seulement les personnes pré-sélectionnées seront contactées.

Le Festival du Voyageur est l'organisme responsable de la célébration annuelle du festival d'hiver commémorant la culture et l'héritage que nous ont légués les voyageurs d'antan tout en appréciant les couleurs contemporaines de la culture francophone.



OFFRE D'EMPLOI

La Corporation de développement communautaire Chaboillé Community Development Corporation est à la recherche d'un(e)

Agent(e) des services à la clientèle à temps plein

Sommaire de l'emploi:

Le(la) titulaire fournira les services aux clients à l'aide des mesures et services de soutien du ministère de l'Éducation et de la Formation:

- évaluation des besoins de la clientèle en matière de services (identification initiale des besoins, cueillette d'information;
- fournir au public et aux employeurs de l'information générale sur la formation en général ainsi que tous les services offerts dans le bureau;
- approche communautaire;
- soutien administratif pour les conseillers du centre d'emploi à Steinbach;
- surveillance du Centre régional d'emploi et de ressources Chaboillé;
- élaboration d'un service mobile qui désservira les communautés bilingues de la région.

Compétences:

- doit avoir une connaissance du français et de l'anglais écrits et parlés;
- intérêt dans le développement de la communauté;
- expérience dans le développement économique préférable;
- capacité de planifier et de gérer des projets afin d'obtenir des résultats concrets;
- expérience/capacité de faire des recherches sur Internet;
- doit avoir un permis de conduire et accès à une voiture.

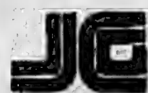
Le poste débutera: selon les arrangements/aussitôt que possible.

Salaire: débutera à 17,32 $ de l'heure.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae **avant le vendredi 30 avril 1999,** à:

Murielle Bugera
Corporation de développement communautaire Chaboillé
C.P. 28
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
R0A 1V0

Tél.: (204) 433-3267
Fax: (204) 433-3842



Le Groupe Johnston
(Régime de bénéfices) inc.

Le Groupe Johnston, chef de file dans l'administration des garanties d'assurance collective, est à la recherche d'une personne pour pourvoir à un poste au sein de son Service français :

GESTIONNAIRE DU RÉGIME D'AVANTAGES SOCIAUX

Le titulaire de ce poste sera chargé, entre autres, d'assurer un service en français à nos clients francophones à travers le Canada, de répondre aux demandes de renseignements téléphoniques, de coordonner le matériel marketing, de s'occuper de nouveaux clients et d'autres tâches administratives.

La personne choisie doit posséder une bonne connaissance écrite et orale de la langue française ainsi que des aptitudes informatiques et en communication. Des connaissances en matière d'administration de l'assurance collective seraient un atout. Un esprit d'équipe et beaucoup d'initiative sont des qualités essentielles.

Au début, le rôle de la personne choisie sera d'exécuter des tâches quotidiennes à mesure qu'elle acquiert une meilleure connaissance de la Société et de ses activités. Son rôle prendra ensuite de l'ampleur pour qu'elle devienne un membre clé de son équipe.

Si vous désirez avoir l'occasion de vous joindre à cette entreprise exceptionnelle et de participer à sa croissance future, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à :

M. Norman Rivard
Le Groupe Johnston inc.
582, rue King Edward
Winnipeg (Manitoba) R3H 0P1

ou par télécopieur : (204) 774-6698

Nous avons peut-être un emploi pour vous...

La Société franco-manitobaine (SFM), en collaboration avec Éducation et Formation professionnelle Manitoba, sont à la recherche de personnes bilingues pour combler de nombreux postes avec des organismes à but non lucratif franco-manitobains au travers du Programme de Partenariat pour l'Emploi.

Les postes disponibles sont avec les organismes suivants:

- Le Cercle Molière: *Coordonnateur(trice) pour le 75e anniverssaire du Cercle Molière*
- L'Ensemble Folklorique de la Rivière-Rouge: *Coordonnateur(trice), projet Formons-nous !*
- Les Jeux Panaméricains: *Assistant(e) Administratif(tive)*
- Le Réseau communautaire: *Animateur(trice) pour le Camps d'été provincial*
- Le Réseau communautaire - région Est: *Coordonnateur(trice) pour le projet communautaire "Partenariat aînés-jeunes"*
- Journal La Liberté: *Agent(e) de promotion*
- Bibliothèque de Sainte-Anne: *Service à la clientèle*
- Alliance Française: *Agent(e) de marketing et promotion*
- Pluri-Elles (Manitoba) Inc.: *Assistante administrative*
- Guides franco-manitobaines: *Coordonnatrice*
- CKXL - Envol 91: *Agent(e) de marketing et promotion*

Les personnes intéressées aux postes mentionnés ci-dessus doivent répondre aux critères d'admissibilités suivants:

- Être présentement sans emploi et être légalement autorisé à travailler au Canada ;
- Recevoir présentement des prestations d'assurance-emploi ; ou
- Avoir reçu des prestations d'assurance-emploi au cours des 36 derniers mois ; ou
- Avoir reçu des prestations de maternité ou parentales au cours des 60 derniers mois.

Pour plus de renseignements ou pour faire parvenir votre curriculum vitae, communiquez avec Monsieur Dennys Blackburn, coordonnateur du programme de partenariat pour l'emploi à la Société franco-manitobaine (383, boulevard Provencher, pièce 212, Saint-Boniface (MB) R2H 0G9), par télécopieur au (204) 233-1017 ou par Internet à: dblackburn@franco-manitobain.org



Manitoba
Éducation et Formation Professionnelle

Les Sœurs Grises du Manitoba Inc.

Infirmier(ière) auxiliaire (L.P.N.)

- poste permanent de 0,2 à temps partiel, aux deux semaines de nuit en fin de semaine (15.5 h/deux semaines);
- à l'infirmerie de la maison provinciale des Sœurs Grises;
- doit être disponible pour du travail supplémentaire et remplacement de vacances.

Compétences requises:

- détenir un permis valide et en vigueur d'infirmier(ière) auxiliaire;
- bonne connaissance des deux langues officielles (verbale et écrite).

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au:

Service des ressources humaines
151, rue Despins
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0L7

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

Directeur.trice

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidatures pour le poste suivant :

École Lagimodière (M-8) • (194 élèves)
Directeur.trice à 75 % du temps

Les candidat.e.s doivent :
- avoir d'excellentes habiletés de communication;
- posséder un brevet d'enseignement;
- avoir un minimum de cinq ans d'expérience comme enseignant.e;
- avoir une connaissance générale des programmes d'études;
- avoir des qualités de leadership et des habiletés en administration scolaire;
- promouvoir la mission de la DSFM et de la communauté scolaire.

Les personnes intéressées enverront leur demande au directeur général, accompagnée d'un curriculum vitae, **avant le mardi 27 avril 1999** :



Monsieur Léo Robert
Directeur général
Division scolaire franco-manitobaine
Case postale 204
485, chemin Dawson
Lorette (Manitoba)
R0A 0Y0

Téléphone: (204) 878-9399 Télécopieur: (204) 878-9407

Les *Petites* ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237-4823 (1-800-523-3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

RECHERCHE

RECHERCHE: Accompagnatrice (femme 20 ans et plus) pour un homme intéressé à faire des activités sociales (golf, promenade, magasinage, etc). Il est important de posséder une voiture. Renseignements: Dina au 224-3465.
650-

SI VOUS ÊTES À LA RECHERCHE d'une gardienne avec expérience et ménagère pour votre foyer. Avec bonnes références. 237-1548.
653-

À LA RECHERCHE D'UNE GARDIENNE chez moi pour deux enfants. Débutant au mois d'août. Répondez à cette boîte postale avec votre numéro de téléphone et votre nom: C.P. 48090, RPO Lakewood, Winnipeg (Manitoba) R2J 4A3.
660-

RECHERCHE UNE SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE BILINGUE avec expérience pour bureau dentaire, connaissance de Maxident préférable. Plein temps, immédiatement, curriculum vitae. Appelez le jour au 233-7726, en soirée et fin de semaine au 222-0277 ou 253-0791.
661-

RECHERCHE: Nous sommes à la recherche d'une gardienne qui habite chez nous à Winnipeg, permanente à temps plein pour nos 3 jeunes enfants. 7,50 $/heure, pension 250 $/mois. Contactez Louis au 284-8794 ou par courrier électronique: editique@videon.wave.ca.
669-

À VENDRE

À VENDRE: Maison/Duplex. 520, Aulneau. 76 900 $. Air climatisé. **1.** sous-sol et 1er étage, 3 chambres à coucher, salle de bain, 4 pièces. **2.** 2e étage, comprend salle de bain, 3 pièces, 1 chambre à coucher. Entrée privée. Composez le 883-2213.
654-



PARC WINDSOR près de l'école Lacerte. Maison à quatre paliers (split level) avec garage attenant. 1 500 pi2 en plus d'un sous-sol fini. Trois chambres à coucher, deux salles de bain, foyer, plancher de bois franc, air climatisé, aspirateur central. Grande cour privée avec terasse, remise et maisonnette. Renseignements: 253-8489.
655-

MAISON RECHERCHE FAMILLE: 232, rue Hill, Charmante maison de 1 300 pi². 50 000 $ en rénovations depuis 1992. 4 chambres à coucher, salle de bain complète au premier. Nouveau plancher de cuisine. Nouveau plancher d'érable laminé dans le salon et la salle à dîner. Nouvelle fondation et sous-sol fini contenant une salle familiale, un bureau et une salle de bain. Revêtement extérieur en vinyl, aucun entretien. Système de sécurité. Grande terrasse arrière, 2 terrains de stationnement et remise. Prix: 94 900 $. 233-5162.
658-

À VENDRE: Maison de 2 chambres à coucher, plancher de bois franc, bain tourbillon. Composez le 237-1419.
659-

À VENDRE: Poêle à bois Enterprise pour cuisson 31" x 51". 200 $ ou meilleure offre. 883-2383.
663-

À VENDRE: 2 lots au cimetière de Saint-Norbert. 450 $ ou meilleure offre. Appelez Fern au 257-1075.
664-

À VENDRE: Maison à revenu à Saint-Boniface. 44 900 $. Quartier tranquille. 237-1295.
665-

À LOUER

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, avenue de la Cathédrale, 370 $ par mois, services compris. Composez le 233-6091.
647-

À LOUER: 2 appartements à louer rue Masson. 1 ou 2 chambres à coucher. 330 $/400 $ par mois. Comprend stationnement, chauffage et eau. Appelez François au 231-5033.
652-

À LOUER: Appartement non-fumeur, sans animaux au 424, Valade. 450 $ par mois. Comprend buanderie, stationnement et eau. Disponible immédiatement. Pour information: 233-3753.
657-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher. Tous les services compris + 1 place de stationnement dans un garage. Service de buanderie. Près du Centre d'achat Saint-Vital et service d'autobus. Non fumeur et pas d'animaux. 585 $/mois. Libre immédiatement. Pour plus de renseignements contactez Jeanne au 254-3509.
666-

À LOUER: Maison à Saint-Boniface, 2 chambres à coucher, laveuse, sécheuse, grande cour clôturée, près d'un parc. 495 $/mois + services. Composez le 878-3251.
667-

À LOUER: Rue Aulneau et Despins, appartement d'une chambre à coucher, entrée privée au rez-de-chaussée, stationnement dans un garage avec porte automatisée, propre et tranquille. Service d'autobus en face. Disponible le 1er mai. 455 $/mois. Composez le 255-1578.
668-

À LOUER: Maison de 3 chambres à coucher au 236, rue Aubert. 550 $/mois + électricité et chauffage. Comprend stationnement, laveuse et sécheuse, réfrigérateur, cuisinière, lave-vaisselle et eau. Libre le 1er mai. Composez le 261-9324.
670-

Nécrologie

Madeleine Goulet (née André)

Il a plu à Dieu de rappeler à lui Madeleine Goulet, décédée à l'hôpital de Pentiction, C. B., le 1er avril dans la 85e année de son âge, avec son époux Léo et ses trois filles à son chevet.

Madeleine a été précédée dans la mort par son premier mari, Jacques Desautels, une sœur Geneviève Tye et un frère, Marcel André.

Elle laisse dans le deuil en plus de son époux Léo et ses trois filles, Jeannette Tinsley, Chloé Morgan et Jacqueline Ouston, une sœur Florence Hince, un frère, frère Joseph G. André s.m., ainsi que plusieurs petits-enfants, et plusieurs neveux et nièces.

Les prières ont eu lieu le 6 avril, et le lendemain la messe de la Résurrection fut célébrée dans l'Église de Christ the King à Oliver, avec le Père Gallagher o.m.f. comme célérant, suivie de l'inhumation au cimetière catholique de la paroisse.

Prière à mère Teresa

FAVEURS OBTENUES – MERCI MON DIEU. Dites 9 fois «Je vous salue Marie» par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le 1er contenant les affaires, les 2 autres pour l'impossible. Publier cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai.

J.J.

Chronique RELIGIEUSE

Réal Lévêque
Prêtre



l'Exhortation Apostolique «Ecclesia in America» (Église en Amérique)

Sa Sainteté le Pape Jean-Paul II est venu livrer sur le continent américain, on s'en rappelle tous, en janvier dernier, plus précisément à Mexico City, l'Exhortation apostolique «Ecclesia in America», comme le fruit bien mûr d'un long travail de consultations, de réflexion, d'échange de points de vus, échelonné sur les périodes de préparation, de déroulement et des suites de l'Assemblée synodale.

Ce texte, clair et simple reprend le thème même de l'Assemblée spéciale du Synode des évêques pour l'Amérique et reflète avec fidélité l'ensemble des propositions votées par les pères du Synode. Nous avons maintenant en main un texte qui nous décrit, d'une manière précise, les joies et les espoirs des disciples du Christ du continent américain et qui nous propose les méthodes pastorales pour les envisager.

Voici en quoi consistait ce document, et je m'attarderai sur la question de la solidarité qui fut longtemps débattue lors de ce synode de l'Amérique. D'abord ce texte présente une introduction dans laquelle le Synode parlait de l'évangélisation propre à l'Amérique.

Le chapitre premier parle de la rencontre avec le Christ vivant...car si chaque baptisé de l'Amérique veut faire une rencontre avec le Christ il doit prendre les mesures nécessaires....rencontres qui peuvent être communautaires, personnelles, ecclésiales, avec l'aide de Marie qui nous présente son Fils, rechercher les lieux d'appartenance où il fait bon rencontrer le Seigneur.

Le deuxième chapitre présente la situation propre de l'Amérique pour faire la rencontre avec le Christ. Voici quelques questions auxquelles le Synode posait...Quelle est la situation propre de l'homme et la femme de l'Amérique dans la rencontre avec le Seigneur? Quelle est l'identité chrétienne de l'Amérique? Quelle est la place de l'Église dans l'éducation et l'action sociale et les droits humains? Quelle place est-ce que la mondialisation, l'urbanisation, l'écologie, et la corruption de la drogue jouent dans l'agrandissement de l'Amérique?

Le troisième chapitre présente le chemin de la conversion nécessaire afin de répondre à notre vocation universelle à la sainteté.

Le quatrième chapitre présente le fait que nous sommes en marche vers la communion, et puisque tous nous sommes impliqués dans cette démarche, le texte présente d'abord l'Église, peuple de Dieu en Amérique, qui est en marche vers la communion, et de voir comment l'Eucharistie, devient le centre de communion avec Dieu et nos frères, et de voir comment l'Amérique qui est tellement diversifiée dans ses cultures, dans ses rites, dans ses églises diversifiées, comment il peut et il doit y avoir une communion d'esprit et de coeur entre ces différentes tendances et comment les prêtres, les évêques, les laïcs, tous nous avons notre rôle à jouer comme promoteurs de communion.

Le texte étudie quelle est la pastorale de l'Amérique, ce qui la rend différente, pastorale des vocations, pastorale de la femme, la vie consacrée, la vie des diacres permanents, pastorale paroissiale, pastorale chez les jeunes adolescents, et la préparation à leurs sacrements, bref tout ce qui fait bouger la vie de l'Église en Amérique.

Le cinquième chapitre est le point majeur sur lequel j'aimerais m'attarder, c'est à dire sur la solidarité comme le fruit de la communion, et qui dit solidarité, dit nécessairement unité. L'unité et la solidarité dans le continent de l'Amérique peut paraître d'abord étrange puisque ce continent offre tellement de diversités de toutes sortes. Cependant le Pape a voulu tout au long du Synode de l'Amérique, démontrer comment l'Amérique peut être solidaire. Quelle est cette unité du continent américain? Elle se présente de trois différentes manières.

Premièrement il y a l'identité chrétienne d'un continent qui doit en bonne partie sa naissance et son développement au dessein de répandre l'Évangile.

Deuxièmement l'unité du continent se tient encore au fait que l'Amérique s'est constituée en très grande partie à partir de l'immigration car tous les peuples ont été appelés à explorer leur territoire, et fonder un nouveau monde. Ainsi le peuplement de l'Amérique est en grande partie le résultat d'immigrations successives.

Troisièmement l'unité tient à la communauté du territoire. La découverte psychologique de ce territoire de l'Amérique s'est faite de l'Est à l'Ouest, de la mère-patrie de l'Europe vers le continent américain.

Dernièrement il y a eu une unité territoriale au niveau économique. Dans ce continent aux ressources immenses et diversifiées les échanges de biens n'ont pas attendu les traités de libre échange. Il faut aussi dire que la solidarité a démontré que sur le continent américain il existe une profonde diversité dans cinq domaines: au plan spirituel avec ses diversités de religions, de croyances, de sectes etc; au plan d'ordre économique, allant du plus pauvre au plus riche; au caractère social dans les différentes couches de la société américaine; au niveau politique, allant de dictatures, au régimes militaires aux démocraties les plus pures; et finalement d'ordre culturel, dans la diversités de langues etc. que l'on retrouve sur le continent américain.

Finalement le dernier chapitre, le sixième, démontre que la mission de l'Église aujourd'hui en Amérique baigne sur une nouvelle évangélisation, où la réalisation que le Christ est le premier évangélisateur, et comment par toutes les facettes de l'évangélisation, l'Église en Amérique est appelée à jouer un rôle de plus en plus présent à une Église jeune et mûre à la fois. Oui vive notre Église du continent américain et que chacun apprenne à trouver sa place mais surtout à y travailler de plein pied.



photo: Daniel Bahuaud

Bénévole de l'année!

Sébastien Ouellette, étudiant en secondaire 3 au collège Louis-Riel, a mérité le prix Humanitaire de la Manitoba Teacher's Society (MTS) pour 1999. Le prix, accordé chaque année à trois élèves ayant des activités bénévoles, comprend une bourse de 1 000 $. Sébastien Ouellette travaille depuis la 7e année comme bénévole au Centre Saint-Amant, au Centre Taché et au sein du mouvement scout.

«J'étais pas mal sous le choc quand on m'a annoncé la nouvelle, indique-t-il. Je ne pensais pas gagner ce prix. On m'a parfois envoyé des cartes de remerciement et je les ai appréciées. Mais avec ce prix, je me rends compte de tout ce que j'ai déjà accompli. Ça m'encourage.»

Sébastien Ouellette s'intéresse également à l'animation. «Dans les Scouts, explique-t-il, j'ai pu animer des activités au Jamboree canadien de 1997 à Thunder Bay en Ontario. Et à l'école, je participe au projet Étudiants animateurs. J'aime rendre service.»

D.B.

SAINT-LAZARE

Coller les ailes des anges

Sœur Pauline Dionne recolle les ailes des anges, rend la canne au berger et redonne des couleurs aux apôtres. Rencontrez cette artiste aux talents exceptionnels.

Pascal DUBÉ

Sœur Pauline Dionne a toujours aimé travailler de ses mains. Amateure de peinture, il lui arrive aussi de faire des petits projets en plâtre. Modeste, elle dit ne pas avoir un très grand talent, mais son travail est remarquable. Il n'est pas donné à tout le monde de redonner des ailes à un ange ... même un ange en plâtre.

«Quand je suis arrivée à Saint-Lazare en janvier, l'abbé Paul Tinguely m'a fait remarquer qu'il y avait quelques statues qui auraient besoin de réparation et m'a demandé si je pouvais faire quelque chose pour les réparer, mentionne sœur Pauline Dionne. J'avais déjà fait des travaux sur des statuettes, mais là, il fallait complètement refaire les ailes d'un ange de deux pieds de haut. Il a fallut construire un moule, faire les ailes, les installer sur l'ange et s'assurer qu'elles ne briseront plus aussi facilement. C'était pas mal de travail!

«J'ai commencé par réparer les ailes du premier ange, explique-t-elle. J'ai pu m'en servir ensuite pour me faire un moule. L'abbé Paul Tinguely est allé chercher un petit grillage de fer à partir duquel j'ai pu refaire de nouvelles ailes. J'ai accroché ces ailes grâce à des bouts de cintres que j'ai laissés dépasser des ailes. J'ai ensuite refait la base de la statue pour qu'elle soit plus solide. Il ne me restait plus qu'à repeindre l'ange pour qu'il reprenne sa place dans l'église.»



photo: Pascal Dubé

Sœur Pauline Dionne a redonné des ailes à ces deux anges!

Sœur Pauline Dionne a fait plusieurs autres projets à Saint-Lazare: elle a aussi réparé les statues de deux bergers, un Saint-Joseph, un Jésus-Ressussité et une Sainte-Vierge. Elle dit ne pas avoir de secret: un peu de plâtre, un peu de colle «Wellbound» et de la pâte «Das Pronto»!

«Ce sont des objets fragiles et c'est normal qu'il y ait des accidents en les déplaçant, mentionne sœur Pauline Dionne. Le plus difficile dans ce travail de restauration, c'est qu'on n'a pas de moules ou de modèles. Chaque statue est différente et il faut s'adapter. Je dois m'assurer que si je répare une main, il faut qu'elle ait la même grosseur et les mêmes traits que l'autre. Avec le temps et la pratique on développe des trucs. Si j'utilise de la colle dans ma recette de plâtre par exemple, c'est pour que ça sèche plus vite.

«J'ai aussi fait des mosaïques par le passé, mentionne-t-elle. À Makwa, une petite communauté de la Saskatchewan, on a fait une murale avec des bouts de prélarts! C'était un projet de paroisse qui a très bien marché. Mais ce que j'aime le plus, c'est la peinture. L'autre jour, j'ai peint un Jésus-Ressuscité qui avait du vernis sur les ongles et une robe bleu! Si on ne m'avait pas dit que c'était un petit Jésus, je ne l'aurait peut-être pas reconnu!»



Photo: École Edward Scheyer

Beauséjour à Plessiville

Un groupe de 23 élèves de la 7e à la 9e année de l'école d'immersion Edward Scheyer de Beauséjour effectuera un voyage échange d'une semaine avec la polyvalente La Samare de Plessiville au Québec. Les élèves du Manitoba prendront l'avion le 17 avril pour revenir le 24. Ils visiteront notamment le Musée de la civilisation de Québec, le Biodôme, l'Insectarium de Montréal et une cabane à sucre. Les élèves de Plessiville visiteront le Manitoba du 16 au 23 mai. Ils se rendront entre autres au marais Oak Hammock, au Musée de l'homme et de la nature, à la Fourche et au Musée de Saint-Boniface. L'événement a été rendu possible grâce à la participation d'un groupe de parents qui ont organisé les collectes de fonds et à la monitrice de langue de l'école Edward Scheyer, Annick Bécotte, originaire de Plessiville.

LE DROIT ET LA SOCIÉTÉ

Quand un juge se fait parent

Un parent qui refuse de faire vacciner son enfant est-il un bon parent? Et celui qui préfère les médecines douces à un traitement médical reconnu? Où s'arrêtent les droits des parents et où commence la responsabilité des tribunaux? La ligne est souvent floue.

Anie CLOUTIER

Chaque parent a à cœur le bien-être de son enfant et sait, mieux que quiconque, ce qui est dans son intérêt. Vrai? Non, c'est faux! Car, en ce qui a trait au bien-être des enfants, ou de toute personne incapable d'évaluer les conséquences de ses actes, la Cour peut à tout moment se substituer à l'autorité parentale.

C'est ce qui est arrivé dans le cas de Tyrell Dueck. Les parents du jeune Saskatchewannais atteint d'un cancer voulaient avoir recours à un traitement de médecine douce dont l'efficacité n'est pas démontrée. Les médecins du jeune garçon ont donc fait appel aux tribunaux pour forcer les parents à admettre l'enfant à l'hôpital.



Dès la naissance d'un enfant, les parents en sont les premiers responsables. Dans quels cas et pour quels motifs la justice peut-elle se soustraire à l'autorité et l'amour parental?

Comme l'explique l'avocat Jean-Paul Boily, si les parents ont «le premier mot» sur l'éducation de leur enfant, le dernier mot, lui, appartient aux tribunaux. «Dans le cas d'un adulte, c'est autre chose. Un adulte peut refuser un traitement puisqu'il comprend les conséquences de ses actes. Mais, dans le cas d'un enfant, une personne peu instruite ou ayant une déficience mentale, c'est différent. Cependant, le juge doit tout de même être sensible aux valeurs des parents et à leur liberté de croyance. Prenons, par exemple, les Témoins de Jehova qui refusent les transfusions sanguines. Dans ce cas, le devoir des tribunaux de protéger l'enfant se butte à des croyances religieuses. Doivent-ils protéger les intérêts de l'enfant même contre la volonté des parents? Le choix n'est pas toujours facile.»

L'État doit-il s'opposer à certaines pratiques religieuses ou culturelles comme, par exemple, l'excision des jeunes filles qui est pratiquée au Canada dans certaines communautés africaines? Un travailleur de chantier de religion sikh doit-il délaisser son turban pour un casque protecteur? La fessée est-elle synonyme d'abus?

«Peut-on forcer quelqu'un à subir un traitement contre son gré?, se demande l'avocat Pierre Deniset. Peut-on protéger la société tout en préservant les libertés individuelles? À mon avis, ce n'est pas tant une question légale que philosophique. Des gens ont rédigé des thèses de maîtrise sur la question et on ne peut pas y répondre facilement. Qu'est-ce qu'un bon parent? Il y a les cas extrêmes d'abus et de violence où la cour doit intervenir, tout le monde s'entend là-dessus. Mais comment agir dans les cas «gris»? On a beaucoup entendu parler de cas où le Service à l'enfance et à la famille, pensant bien agir, retirait la garde à un bon parent. On a aussi vu des cas d'enfants maltraités tomber entre les mailles du filet. De plus, la médecine n'est pas une science exacte. Et certains parents éduqués sont mieux renseignés que les médecins sur les traitements expérimentaux.»

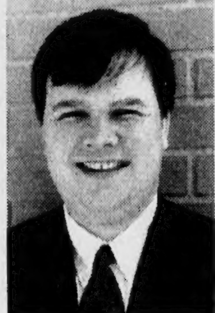
La loi, fait remarquer l'avocat Jean-Marc Ruest, évolue avec les valeurs et les mentalités de la population. «Dans 30 ans, les traitements alternatifs comme ceux préconisés par les parents de Tyrell Dueck tomberont peut-être dans la norme. Mais l'important dans ce dossier est de comprendre que les tribunaux protègent les droits de l'enfant et pas le droit des parents à élever leur enfant comme bon leur semble.»

«La cour doit s'assurer que les parents prennent de bonnes décisions pour leur enfant. Et ce n'est pas une mauvaise chose, croit l'avocat Alain Hogue. Mais ce rôle n'est pas restreint aux enfants. Même les décisions des adultes sont remises en question. On n'a qu'à penser au Docteur Kevorkian et toute la question du suicide assisté. Ce sont des dossiers qui soulèvent beaucoup de questions. Mais au moins, ils sont devant le public qui peut donc contribuer au débat et à l'évolution des droits.»

LA LOI ET VOUS



Le mariage et l'union de fait (la cohabitation)



par Mᵉ Donald LEGAL

En droit, le mariage est un contrat spécialisé qui unit deux personnes de sexe opposé pour la vie, à moins de divorce. Cette union est fondée sur le consentement des deux parties. En règle générale, chaque membre du couple doit avoir atteint l'âge de dix-huit ans. Une personne âgée de seize ans ou dix-sept ans peut se marier si elle obtient la permission écrite, de ses parents ou, si ceux-ci sont séparés, du parent avec qui elle habite, de son tuteur légal, ou encore d'un juge. Une personne âgée de moins de seize ans ne peut se marier sans le consentement écrit d'un juge.

Le mariage entraîne certaines obligations, prévues par la loi, et que les conjoints doivent respecter. Par exemple, la Loi sur l'obligation alimentaire oblige les conjoints à subvenir de façon raisonnable au bien-être de l'autre, sans égard à leur conduite dans la relation conjugale. Gagner un salaire à l'extérieur du foyer ou s'occuper du foyer sont deux façons équivalentes de satisfaire à cette obligation. Un conjoint a le droit de recevoir périodiquement du conjoint qui s'occupe des finances, des sommes d'argent raisonnables pour les vêtements et autres dépenses personnelles. Un conjoint a aussi le droit de dépenser cet argent sans l'ingérence de l'autre conjoint. Par ailleurs, en tout temps durant le mariage, un conjoint a l'obligation de fournir sur demande à l'autre conjoint des renseignements et des comptes d'ordre financier relatifs au mariage et au foyer.

Les droits et obligations reliés au mariage ne s'appliquent pas nécessairement à l'union de fait. Dans certains cas, les lois prévoient un temps minimum après lequel les conjoints de fait ont des droits et obligations semblables à ceux confiés aux personnes mariées. Cependant, il n'existe aucune disposition prévoyant un délai au terme duquel les conjoints de fait sont considérés comme étant légitimement mariés en vertu du droit. Par ailleurs, en comparaison avec les couples mariés, les conjoints de fait se voient souvent accorder moins de temps par les lois pour demander au tribunal d'exiger le respect de leurs droits. Ces différences demeurent toujours entre les deux.

Saviez-vous que...

- **Des facteurs, tels que les troubles mentaux qui limitent l'habileté d'une personne à comprendre le sens du mariage et les liens de parenté trop rapprochés, peuvent être un empêchement au mariage.**
- **La publication des bans au cours de services religieux remplace la nécessité que le couple demande une licence de mariage.**
- **Le mariage peut être célébré à l'occasion d'une cérémonie religieuse ou civile à tout endroit au Manitoba en autant qu'au moins deux témoins soient présents.**

l'Association des juristes d'expression française du Manitoba (AJEFM) collabore à la réalisation de cette chronique grâce à l'appui financier du ministère du Patrimoine canadien dans le cadre de l'entente Canada-communauté franco-manitobaine. Les opinions exprimées dans ces chroniques sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement la position de l'AJEFM.

LE DIMANCHE 18 AVRIL 1999

Journée du DROIT

PORTES OUVERTES
ACTIVITÉS GRATUITES

La Journée du droit marque l'adoption en 1982 de **la Charte canadienne des droits et libertés**. L'Association du Barreau du Manitoba, le ministère de la Justice du Manitoba et de nombreux cabinets d'avocats s'associent à cette journée et invitent le public à en apprendre davantage sur le droit et les lois.

Le dimanche 18 avril, le palais de justice de Winnipeg (408, avenue York) sera ouvert au public de 11 h 30 à 16 h. Venez participer aux nombreuses activités.

Cette journée se déroulera principalement en anglais, mais comprend également des activités en français.

Séances d'information

- Feriez-vous un bon témoin, 12 h 30 et 14 h 45, salle d'audience 117
- Aide juridique, 13 h, salle d'audience 114
- Petites créances, 13 h, 14 h et 15 h, salle d'audience 115
- Testaments et successions, 13 h 15, salle d'audience 117
- Petites créances, 14 h, salle d'audience 115
- Médiation simulée, 15 h, salle d'audience 114
- En français : introduction à la médiation, 14 h, salle d'audience 114.

Procès simulés en français

- *La Reine contre Renault*, 11 h, salle d'audience 230 de l'ancien Palais de justice collège régional Gabrielle-Roy
- *La Reine contre Reggie Mantle*, 14 h, salle d'audience 210 de l'ancien Palais de justice, école Selkirk Junior High

Autres activités de la Journée

- Child Find Manitoba établira, au nom de vos enfants, une fiche de renseignements comprenant leur photo et empreintes digitales. *Tous les parents et grands-parents devraient en avoir une!*
- Visites guidées du Palais de justice.
- Cercle de guérison autochtone.
- Kiosques et expositions. Plus de vingt kiosques seront montés par des organismes oeuvrant dans le domaine de l'administration de la justice.
- Consultations gratuites auprès d'un avocat ou d'une avocate.

Entrée et rafraîchissements gratuits.

À noter : certaines mesures de sécurité ont été mises en place en août 1998, afin d'assurer la sécurité de toutes les personnes qui se présentent au Palais de justice. Ainsi, tous les visiteurs devront traverser un portique de détection (semblable à ceux qu'on retrouve dans les aéroports) et faire inspecter leurs sacs. Veuillez aussi noter que certains objets tels que les couteaux de poche, les limes de métal et les aiguilles, sont interdits.

Journée commanditée par l'Association du Barreau du Manitoba, le ministère de la Justice du Manitoba, Aikins MacAulay & Thorvaldson, Thompson Dorfman Sweatman · Taylor McCaffrey · Myers Weinberg Kussin Weinstein Pollack · Scurfield Tapper Cuddy · Pitblado Buchwald Asper · D'Arcy & Deacon · Fillmore Riley · Hill Abra Dewar · Monk Goodwin · Deeley Fabbri Sellen · Hook & Smith · Christianson & Chrisitianson.



À VOTRE SERVICE

AVOCATS NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
182, rue Dumoulin,
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0E3
Téléphone: (204) 958–6850
Télécopieur: (204) 958–6855

Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G3
Téléphone: 987-3880
Télécopieur: 233-9762

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.



TAYLOR McCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES

ALAIN L.J. LAURENCELLE

400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • Fax: 957-0945
courrier électronique:
alaurencelle@tmlawyers.com

Plus de 50 avocats exerçant dans tous les domaines du droit.

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON

J. Guy Joubert
Marianne Rivoalen
Barbara Shields
Avocats et notaires

360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957–0050
Télécopieur: (204) 957–0840
Courrier électronique: amt@aikins.com
Internet: http://www.aikins.com

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir

Optométriste

- Examen de la vue
- Lunettes ajustées
- Verres de contact

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

DR ODILE THERRIAULT,
optométriste

EXAMEN DE LA VUE
(adulte et enfant)
VERRES DE CONTACT

WESTWOOD OPTICAL
3210, avenue Portage
889–7298

et

POLO PARK VISION CENTRE
774–4111

SERVICES



- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**

L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ

405, avenue Bertrand
233-7864

«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

CHAPELLE FUNÉRAIRE SAINT-PIERRE

Pour être assuré d'un service en français dans la région sud-est, appelez:

LEON MORRISSETTE au 433-7257

Plus de 20 ans d'expérience

«LOEWEN FUNERAL CHAPELS»

Steinbach Tél.: 326-1351



- **CONCEPTION GRAPHIQUE**
- **TYPOGRAPHIE**
- **MISE EN PAGE**
- **IMPRIMERIE**

TÉLÉPHONE (204) 989-5252
TÉLÉCOPIEUR (204) 957-1735
SERVICE ET QUALITÉ

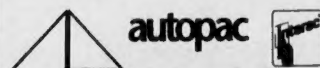
ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)

Pour tout service d'assurance!

Joel Desaulniers
Christine Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Nicole Connelly

390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051



SERVICES

L'Immobilière de St. Pierre Realty Ltée

Boîte postale 520
Saint-Pierre-Jolys (Manitoba)
Télephone: **433-7899**

ferme • résidence • chalet
lots vacants • loisirs • chasse
tous genres de commerces, etc.



Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
Mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878–2472

CONFORTABLE
SOINS DE SANTÉ À DOMICILE
Incluant:
Compagnon · Entretien ménager · Petites réparations · Courses.
Appelez Michel au 231-4242.



Cet espace est à votre disposition!



Tanné de prêter votre journal à toute la famille?

Dites-leur donc de s'abonner!

EXPERTS CONSEILS / COMPTABLES AGRÉÉS



BDO DUNWOODY SRL
Comptables agréés et consultants
5e étage, 191, Broadway
Winnipeg (MB) R3C 3T8
Téléléphone: (204) 956-7200
Télécopieur: (204) 926-7201
http://www.bdo.ca
Courrier électronique: gchaput@winnipeg.bdo.ca

Nos professionnels:

Eugene Brokopiw, CA	Bruce Caplan, CA, CIP
Arthur Chaput, CA, CFP	Gilles Chaput, FCA
Raymond Desrochers, CA,CFE	James Doer, CA, CFP
Pamela Dupuis, CA	Lucien Guenette, CA
Travis Leppky, CA, CISA	Collin LeGall, CMA, CIP
Henri Magne, CA	Mona Marcotte, CA
Elizabeth Maw, CA	Russell Paradoski, CA, CFE
Georges Picton, CGA	Marc Rivard,CA

SERVICES

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE RIEL



Promouvoir le développement économique chez les francophones de Saint-Boniface, Saint-Vital et Saint-Nobert.

Raymond Simard, président, B.A., B. Comm.
178, rue Dumoulin, Saint-Boniface

Tél.: 233-7799 • Fax: 233-7444
Courriel: CORPRIEL@ESCAPE.CA



Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Esso • *Parc Windsor*
192, Archichald
Chapters • *Centre Saint-Vital*
Shell Service
350, chemin Sainte-Anne
Pharmacie St Pierre • *Saint-Pierre-Jolys*
Lorette IGA • *Lorette*
Petro-Canada • *Lorette*
Sainte-Anne's Food Town • *Sainte-Anne*
Saint-Adolphe Esso • *Saint-Adolphe*
Le Dépanneur • *La Broquerie*
Épicerie Coulombe • *Saint-Malo*

Abonnez-vous à La LIBERTÉ

OPTIONS OFFERTES

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada
1 an	28, 50 $ ❐	32,10 $ ❐
2 ans	51,30 $ ❐	58,85 $ ❐

Oui je m'abonne dès aujourd'hui!

Nom: ____________________
Prénom: ____________________
Adresse: ____________________
____
Ville: ____________________
Province: ____________________
Code postal: __________ Téléphone: __________
Je choisis de payer par:
Visa: __________ MasterCard: __________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)

Chèque ou mandat poste:
(libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté*)*
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4